

Les finances des ménages canadiens

Une nouvelle réalité



Les finances des ménages canadiens

Une nouvelle réalité

À PROPOS DE CPA CANADA

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde. Elle réunit plus de 190 000 membres sous la bannière du nouveau titre canadien de comptable professionnel agréé (CPA). CPA Canada représente la profession comptable et le milieu des affaires d'une voix forte et influente, tant à l'échelle nationale que sur la scène internationale, et elle s'applique à mener des recherches objectives sur des sujets d'actualité, pour le bien de la société et le renforcement de l'économie canadienne. CPA Canada réunit les activités des trois organisations comptables nationales qui l'ont précédée, soit l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada) et la Société des comptables en management du Canada (CMA Canada). Les CPA sont des professionnels hautement qualifiés reconnus pour leur expertise financière et fiscale, leur capacité de réflexion stratégique, leur compréhension des affaires, leurs compétences en gestion et leur leadership.

On peut consulter cette publication en ligne à l'adresse www.cpacanada.ca/fr.

© 2015 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Table des matières

1. Résumé	1
2. Introduction	7
3. Sensibilité des ménages à l'accroissement des difficultés financières	11
3.1. Perception de la sensibilité aux chocs financiers	11
3.2. Présence de mesures pouvant contribuer à atténuer la vulnérabilité financière	20
3.3. Éléments pouvant aggraver la vulnérabilité financière des ménages	23
4. Facteurs pouvant donner confiance (ou un excès de confiance) aux ménages sur le plan financier	27
4.1. Niveau actuel de difficulté financière des ménages	27
4.2. Capacité des ménages à constituer leur patrimoine et à gagner un revenu	34
4.3. Croissance de l'endettement des ménages	38
4.4. Variations provinciales de l'endettement des ménages	43
5. Conclusions	49
6. Annexe A : Méthodologie du sondage et définitions choisies	53
7. Annexe B : Questions du sondage	57
8. Bibliographie	81

Liste des figures

Figure 1 - Transformation attendue du bien-être financier en raison de l'évolution des perspectives économiques	13
Figure 2 - Probabilité d'adoption de comportements choisis en raison de l'évolution des perspectives économiques	15
Figure 3 - Impact d'une baisse temporaire de 25 % du revenu du ménage	16
Figure 4 - Impact d'une baisse de 15 % du prix des maisons	18
Figure 5 - Présence d'un fonds de réserve spécial en cas d'urgence ou d'imprévu financier	21
Figure 6 - Éléments généralement surveillés par les ménages en matière d'économie et de réglementation	23
Figure 7 - Incidence de la richesse sur la probabilité d'accuser un retard sur les paiements	24
Figure 8 - Bien-être financier des ménages	28
Figure 9 - Difficulté à assurer les paiements hypothécaires	29
Figure 10 - Cas d'insolvabilité des consommateurs par tranche de 10 000 adultes	31
Figure 11 - Faillites de consommateurs, par province	33
Figure 12 - Évolution de la richesse des ménages au cours du cycle économique	35
Figure 13 - Richesse des ménages - composantes de la croissance	36
Figure 14 - Évolution du revenu disponible réel des ménages, 2009-2013	38
Figure 15 - Dette des ménages canadiens, 1990-2014	39
Figure 16 - Dette des ménages par rapport au revenu et aux actifs	41
Figure 17 - Ratio du service de la dette des ménages	43
Figure 18 - Poids du service de la dette par province	45
Figure 19 - Dette des ménages par rapport au revenu et aux actifs, par province, 2012	47

Liste des tableaux

Tableau 1 - Profil des répondants, sondage de 2015	54
--	----

CHAPITRE 1

Résumé

La baisse marquée des cours du pétrole depuis le milieu de 2014 a créé beaucoup d'incertitude quant à l'horizon économique canadien. L'économie et les facteurs économiques fondamentaux présentent des signes d'affaiblissement à un moment où les niveaux élevés de l'endettement des ménages sont invariablement montrés du doigt par la Banque du Canada comme étant l'une des principales vulnérabilités du système financier canadien.

À CPA Canada, nous suivons l'évolution de la dette des ménages canadiens depuis plusieurs années¹. Nous avons donc voulu savoir, compte tenu du récent climat d'incertitude économique, quel regard portent actuellement ces ménages sur leur bien-être économique et leurs difficultés financières. Nous avons sondé l'opinion des ménages avant et après la baisse des cours du pétrole et des taux d'intérêt en 2014. En outre, nous nous sommes attachés à confronter leurs perceptions aux mesures statistiques de l'endettement et de la richesse des ménages.

Notre sondage nous a menés à la conclusion que les ménages restent vulnérables aux variations économiques compte tenu de l'ampleur de leur endettement, mais qu'ils sont peu nombreux à prendre des mesures de planification financière qui leur permettraient de se prémunir contre un choc financier potentiel. Cette conclusion n'est sans doute pas si surprenante : les comportements relatifs aux finances sont largement influencés par les perceptions et, malgré les répercussions défavorables directes du recul des cours pétroliers sur de nombreux ménages canadiens, la combinaison des baisses respectives des prix de l'essence et des taux d'intérêt crée pour certains ménages le sentiment d'être plus à l'aise financièrement. Il faut voir la réalité bien en face. Les variations récentes, bien que potentiellement à

1 Avant octobre 2014, ce travail a été effectué par l'Association des comptables généraux accrédités du Canada, qui fait désormais partie intégrante de CPA Canada.

court terme, montrent qu'une détérioration de l'économie pourrait se préparer. Les ménages canadiens doivent être plus attentifs aux signes de dégradation de l'économie, et leur planification financière doit protéger leur bien-être financier à long terme.

Notre étude nous a notamment permis de faire les constatations ci-après.

Les perceptions des ménages ne sont pas influencées par les signes d'une détérioration possible de l'environnement économique; toutefois, les ménages sont conscients de leur vulnérabilité à certains chocs financiers.

Un certain nombre de faits récents semblent indiquer une détérioration possible des perspectives économiques canadiennes, notamment la baisse des cours mondiaux du pétrole et du taux d'intérêt cible de la Banque du Canada. Pourtant, les ménages canadiens, à l'exception de ceux de l'Alberta, n'ont pas jugé que ces changements pourraient nuire à leur bien-être financier.

- Près de la moitié (49 %) des ménages ont déclaré que ces changements n'auraient pas d'incidence tangible sur leur santé financière au cours des 12 prochains mois.
- En tout, 34 % des ménages ont indiqué que le fléchissement des cours du pétrole et des taux d'intérêt les inciterait vraisemblablement à réduire leur rythme d'épargne actuel, tandis que 22 % pensaient que ce retournement de la situation économique les amènerait probablement à emprunter plus qu'ils ne l'avaient prévu initialement.
- De plus, les ménages qui se sont déclarés sans richesse se sont révélés beaucoup plus susceptibles de dire que la transformation de l'environnement économique les inciterait à emprunter davantage et à épargner moins.

Bien qu'il soit difficile de traiter à fond des disparités entre les provinces ou les régions en l'absence d'un niveau de données plus complexe, les résultats du sondage montrent clairement que les ménages de l'Alberta sont différents de ceux du reste du pays, sans doute parce qu'ils sont plus directement touchés par la baisse récente des cours pétroliers. Seulement 16 % des Canadiens sondés prévoyaient que la détérioration des perspectives économiques se répercuterait sur leur situation financière, mais 34 % des Albertains s'attendaient à ce qu'un tel changement présente pour eux des conséquences négatives.

Le comportement et l'état d'esprit des ménages ont très peu changé depuis que les perspectives économiques se sont dégradées et que l'incertitude s'est accrue au milieu de 2014; cela vient corroborer notre première constatation.

Une comparaison des résultats des deux phases du sondage d'opinion que CPA Canada a mené auprès des ménages — au printemps 2014 et à l'hiver 2015 — laisse penser que les ménages n'ont pas modifié visiblement leur manière de gérer leurs finances compte tenu des nouvelles conditions économiques et de l'attention qu'ont dirigée sur celles-ci divers observateurs. Néanmoins, lorsque nous avons interrogé les ménages sur la manière dont ils réagiraient à des chocs économiques précis, quantifiables, ils ont montré qu'ils comprenaient la situation et ont manifesté leur volonté de prendre les mesures financières appropriées pour protéger leur patrimoine.

Par exemple :

- Parmi les titulaires d'hypothèques, 79 % ont convenu qu'il leur faudrait faire des ajustements pour être en mesure de remplir leurs obligations hypothécaires si le revenu du ménage baissait de 25 % pendant au moins trois mois, tandis que 40 % ont indiqué qu'ils devraient réduire leurs dépenses et la même proportion ont répondu qu'il leur serait nécessaire d'utiliser l'argent d'un compte courant ou d'un compte d'épargne pour s'acquitter de leurs obligations hypothécaires.
- Tous les propriétaires ont estimé qu'une baisse de 15 % du prix de leur propriété résidentielle entraînerait, outre l'inconfort psychologique, des conséquences négatives. Vingt-quatre pour cent des propriétaires ont indiqué qu'une baisse du prix de leur propriété aurait pour effet de réduire leur épargne-retraite, tandis que 21 % croyaient qu'il leur faudrait réduire leurs dépenses. L'impact perçu de la baisse du prix des maisons était plus important pour les ménages non retraités et ceux dont la valeur nette de la propriété est moindre.

Les ménages canadiens trouvent qu'ils ont une bonne discipline financière, mais peu d'entre eux portent attention aux signes d'un affaiblissement potentiel de l'économie et prennent des mesures pouvant les aider à atténuer leur vulnérabilité sur le plan financier.

Au total, 65 % des ménages ont estimé que leur niveau de discipline financière était plus ou moins élevé ou très élevé. Cependant :

- seulement 60 % des ménages endettés ont déclaré qu'ils remboursaient régulièrement (chaque semaine, toutes les deux semaines, tous les mois, etc.) une portion de leurs dettes impayées. Quarante et un pour cent des ménages disposant d'une marge de

crédit hypothécaire ont indiqué qu'ils n'effectuaient pas régulièrement de paiements couvrant les intérêts et le capital pour régler leur solde impayé. Plus de la moitié (53 %) des ménages non retraités ont répondu qu'ils n'épargnaient pas de manière régulière et 30 % des ménages se sont déclarés sans richesse;

- peu de ménages ont indiqué qu'ils se tenaient au courant de la valeur de leur patrimoine : 25 % ont déclaré n'avoir jamais calculé la richesse du ménage ou l'avoir calculée il y avait environ un an ou encore plus d'un an et jusqu'à 20 % des répondants ne se souvenaient pas à quand remontait la dernière fois où leur ménage avait évalué la valeur de son patrimoine;
- les ménages se sont révélés peu nombreux également à surveiller les changements touchant les facteurs externes en matière d'économie ou de réglementation; 24 % des ménages ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'habitude de surveiller les grands facteurs externes susceptibles de nuire à leur bien-être financier;
- la moitié (51 %) des ménages non retraités ont indiqué qu'ils ne disposaient pas de fonds de réserve spécial en cas d'urgence ou d'imprévu financier. Environ un cinquième des répondants disposant d'un tel fonds ont déclaré que leur fonds d'urgence permettrait à leur ménage de régler les dépenses courantes pendant quatre semaines au plus.

Les ménages canadiens restent très confiants face à la détérioration possible de l'économie. La diminution du nombre de cas d'insolvabilité des consommateurs, la forte capacité de constituer de la richesse et la modération relative du rythme d'expansion de la dette sont des éléments susceptibles de soutenir la confiance des ménages.

Plusieurs constatations positives découlant du sondage montrent la confiance des ménages, notamment les suivantes :

- la très grande majorité (79 %) des ménages ont répondu qu'ils n'avaient accusé aucun retard sur aucun type de paiement au cours des 12 derniers mois, et 59 % ont estimé qu'ils étaient à l'aise ou s'en tiraient bien;
- quelque 70 % des titulaires d'hypothèques ont déclaré qu'ils effectuaient leurs paiements hypothécaires sans problème;
- seulement 19 % des ménages ont estimé qu'ils éprouvaient certaines difficultés financières voire de grandes difficultés, et à peine 7 % des titulaires d'hypothèques ont indiqué qu'ils effectuaient leurs paiements, mais que c'était toujours difficile.

En outre, les données statistiques révèlent ce qui suit :

- la valeur nette des ménages canadiens s'est appréciée au taux annuel moyen de 5,7 % entre 2012 et 2014; ce taux est supérieur à la croissance observée au cours de la reprise économique qui a fait suite à la dernière récession, et il se rapproche du taux annuel moyen de 6,8 % enregistré entre 2003 et 2007 — au moment où la croissance économique a été la plus robuste;
- l'évolution du ratio valeur nette/revenu disponible a permis de constater que la richesse des ménages augmentait plus rapidement que leur revenu disponible ces dernières années et particulièrement entre 2012 et 2014;
- le nombre de cas d'insolvabilité des consommateurs, qui avait atteint un sommet en 2009 lors de la récession, recule depuis de manière constante à un taux annuel moyen de 6,2 %; ce recul est entièrement attribuable à l'importante réduction des faillites de consommateurs;
- la croissance de la dette des ménages² d'une année à l'autre (rajustée pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique), qui était de 7,3 % à la fin de 2009, a chuté à 1,9 % à la fin de 2014; à ce niveau, le taux de croissance est bien en deçà de sa moyenne à long terme;
- le ratio dette/actifs a lui aussi nettement diminué depuis 2009 et particulièrement depuis deux ans, tandis que le rythme de croissance du ratio dette/revenu ralentissait considérablement au cours de la même période et le ratio du service de la dette continuait de baisser de manière constante.

Malgré ces indicateurs positifs, il importe de reconnaître que le rythme d'expansion de la dette (rajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique) et le ratio dette/revenu ont augmenté, quoique légèrement, au cours des deux derniers trimestres de 2014. Compte tenu de l'incertitude qui caractérise actuellement les perspectives économiques, ce revirement naissant de la tendance pourrait indiquer une nouvelle vague d'expansion de la dette des ménages. Il est donc crucial que les ménages canadiens portent attention à l'évolution des indicateurs économiques et prennent les mesures qui s'imposent pour se protéger contre les chocs financiers susceptibles de se concrétiser. Cela pourrait nécessiter un changement de comportement, qu'il est impossible d'induire directement en mettant rapidement en œuvre des mesures de politique publique. La meilleure solution pourrait résider dans l'amorce d'un dialogue

2 La dette d'un ménage est définie comme étant la somme des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires et non hypothécaires.

national ouvert, mené à grande échelle, sur la question de la capacité financière. Cette conversation, qui s'engagerait entre les Canadiens, les gouvernements et les autres parties prenantes, viserait à trouver un moyen de permettre aux Canadiens de développer leurs connaissances financières et de les utiliser judicieusement.

CHAPITRE 2

Introduction

Cela fait maintenant plus de cinq ans que le Canada est sorti de la récession de 2008-2009. Bien que le pays ait vite regagné et dépassé les niveaux d'emploi et d'activité économique enregistrés avant la crise, la récession a causé d'importants dommages.

La croissance économique du Canada est devenue de moins en moins équilibrée, reposant toujours davantage sur la consommation, l'appréciation du marché de l'habitation et l'endettement grandissant des Canadiens. La reprise des exportations hors énergie a été retardée par suite de la perte permanente de capacité de production dans certains sous-secteurs d'exportation en raison des fermetures d'usines et des autres restructurations qu'a provoquées la récession³. On s'attend à ce que la croissance de la production potentielle soit plus faible qu'elle ne l'était pendant les années ayant précédé la récession, en raison des défis que pose la productivité ainsi qu'en raison de facteurs liés à la démographie et à la main-d'œuvre⁴. L'inflation est demeurée faible, et l'on prévoit qu'elle descendra progressivement et fera baisser les prix et les salaires, supprimant de ce fait la croissance. Dans le marché du travail, la capacité de production reste largement sous-utilisée, malgré l'amélioration de la croissance économique. De plus, la progression de l'activité économique reste actuellement tributaire des mesures de stimulation monétaire en place.

La baisse marquée des cours du pétrole qui s'est amorcée au milieu de 2014 jette beaucoup d'incertitude sur l'horizon économique canadien. Le prix du baril de pétrole brut s'est enfoncé sous les 50 \$ en janvier 2015, la production

3 Banque du Canada, *L'héritage de la crise financière : ce que nous savons et ce que nous ne savons pas*, 2014. Discours de Stephen S. Poloz, gouverneur de la Banque du Canada, présenté devant le Conseil canadien des sociétés publiques-privées le 3 novembre 2014.

4 Banque du Canada, *La politique monétaire et la reprise décevante*, 2014. Discours de Carolyn Wilkins, première sous-gouverneure de la Banque du Canada, présenté devant la CFA Society Toronto le 22 septembre 2014.

étant de plus en plus excédentaire et la demande mondiale, faible. Il s'agit d'une chute de près de 60 % depuis le sommet de 115 \$ le baril atteint en juin 2014. À court terme, la baisse des cours pétroliers peut profiter aux consommateurs et aux exportateurs puisqu'elle se traduit par la réduction du prix de l'essence et le renforcement de l'économie américaine. À long terme, toutefois, cette baisse devrait avoir un effet négatif sur l'économie canadienne puisque les revenus provenant des exportations pétrolières s'amointront, tout comme les projets d'investissement ainsi que l'emploi dans le secteur de l'énergie, ce qui entraînera des conséquences défavorables dans les industries de la chaîne d'approvisionnement du secteur énergétique.

On voit poindre des signes d'affaiblissement de l'économie et des facteurs économiques fondamentaux. Le PIB réel canadien a reculé de 0,2 % en novembre 2014, principalement en raison de contractions dans les secteurs de la fabrication, des mines et de l'extraction du pétrole et du gaz. La perspective économique canadienne pour 2015 a été considérablement réduite et ramenée à 2,1 % par rapport à la projection de 2,4 % faite en octobre 2014⁵. Le taux directeur de la Banque du Canada a été abaissé à 0,75 % en janvier 2015 à titre d'« assurance » contre les risques de perte émergents.

Au cours des dernières années, le niveau élevé de l'endettement des ménages a été constamment montré du doigt par la Banque du Canada comme étant l'une des principales vulnérabilités du système financier canadien. Les taux d'intérêt plus bas pourraient encourager les ménages à emprunter davantage et à chercher des actifs plus risqués dont les rendements sont plus élevés; en même temps, la détérioration des termes de l'échange qu'a entraînée le repli des cours du pétrole pourrait se traduire par une hausse du chômage et une croissance limitée du revenu. L'horizon économique étant devenu plus incertain, cela vient ajouter une nouvelle dimension à l'analyse de l'endettement des ménages : nous devrions nous intéresser non seulement à la manière dont le niveau d'endettement a changé dans le temps, mais aussi à ce que cela signifie dans des conditions économiques dynamiques.

Les recherches⁶ ont montré que les économies où l'endettement des ménages est élevé se caractérisent par des modes de consommation moins stables dans la foulée des chocs économiques, des baisses plus brutales de l'activité sur le marché de l'habitation et des récessions plus sévères, comparativement aux

5 Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, janvier 2015, p. 18.

6 Fonds monétaire international, *2012 Article IV Consultation - Canada, Selected Issues*, rapport sur le pays n° 13/41, 2013; Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, 2012; et A. Mian et A. Sufi, *Consumers and the Economy, Part II: Household Debt and the Weak U.S. Recovery*, Federal Reserve Bank of San Francisco Economic Letter, 2011.

économies où l'endettement des ménages est plus modéré. Il n'existe toutefois pas de seuil établi au-dessus duquel le niveau d'endettement des ménages pourrait être jugé excessif.

Compte tenu de l'importance que revêt la question de la dette des ménages pour l'économie, particulièrement à un moment où l'environnement économique subit des transformations, CPA Canada a jugé à propos de s'intéresser à la perception qu'ont les ménages canadiens de leur bien-être économique ainsi qu'à leur niveau de difficulté financière, et de comparer les points de vue qu'ils nous ont fournis avec les données et les mesures statistiques portant sur l'endettement et la richesse des ménages qui sont accessibles au public. Dans cette optique, le sondage d'opinion commandé par CPA Canada cherchait à étudier l'état d'esprit des ménages canadiens à l'égard de l'endettement et de l'accumulation de richesse, ainsi que leur sensibilité à la vulnérabilité financière et les mesures de précaution prises pour atténuer cette vulnérabilité. Le sondage a été réalisé en deux phases — au printemps 2014 et à l'hiver 2015 — pour mieux cerner l'état d'esprit des ménages devant la transformation des perspectives économiques. Les résultats du sondage ont été intégrés à une analyse de l'information statistique obtenue en grande partie auprès de Statistique Canada. Vous trouverez en annexe une description de la méthodologie du sondage et des définitions choisies (Annexe A) ainsi qu'un exemplaire du questionnaire utilisé pour le sondage de 2015 (Annexe B).

Nous commençons notre analyse en examinant la perception des ménages sur leur sensibilité aux chocs financiers et la présence de mesures permettant d'atténuer leurs vulnérabilités financières. Nous nous pencherons par la suite sur le niveau de difficulté financière actuel des ménages et nous nous intéresserons aux éléments susceptibles de soutenir la confiance des ménages sur le plan financier.

Les points de vue des ménages canadiens présentés dans le présent rapport sont tirés de la phase de 2015 du sondage d'opinion publique de CPA Canada auprès des ménages, tandis que la section 3.1 rend compte brièvement de la modification des perceptions des ménages entre la phase tenue au printemps 2014 et celle tenue à l'hiver 2015.

CHAPITRE 3

Sensibilité des ménages à l'accroissement des difficultés financières

3.1. Perception de la sensibilité aux chocs financiers

La baisse marquée des cours du pétrole dans la seconde moitié de 2014 a jeté beaucoup d'incertitude sur l'horizon économique canadien. Parmi ses conséquences négatives attendues, notons la baisse des revenus provenant des exportations pétrolières et la diminution de l'emploi dans le secteur énergétique. Les effets négatifs devraient en outre se propager aux industries de la chaîne d'approvisionnement de ce secteur. Ces perturbations ne se sont toutefois pas encore concrétisées, et les signes du ralentissement économique en puissance ne sont peut-être pas encore évidents pour un grand nombre de personnes. Les ménages constatent plutôt les effets positifs, quoique momentanés, de la baisse des cours pétroliers, comme la diminution des prix de l'énergie et d'autres biens, la réduction des taux d'intérêt et la bonne performance du marché du travail. Cela pourrait stimuler la confiance à l'égard de la consommation.

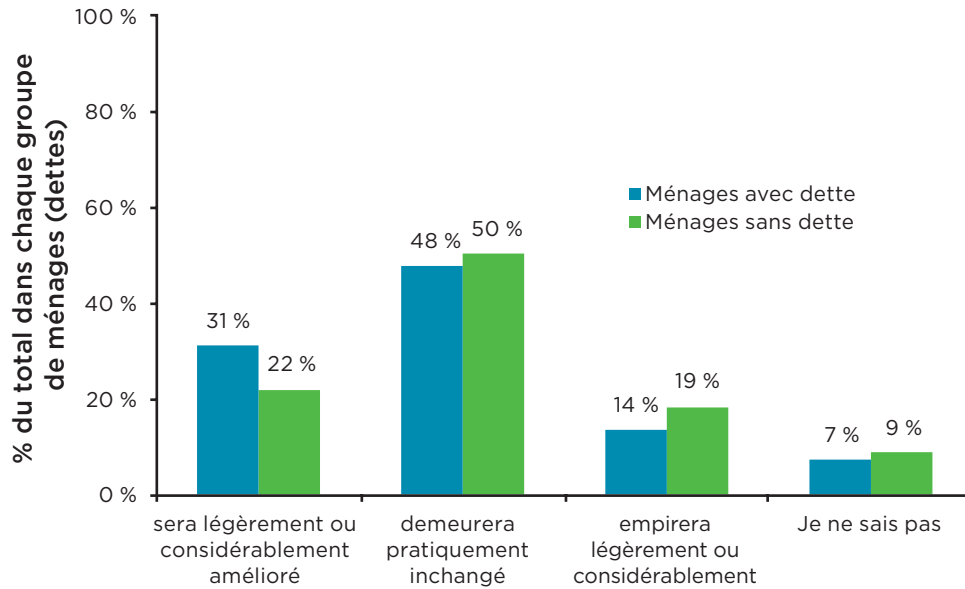
Le sondage d'opinion de CPA Canada auprès des ménages visait à examiner la sensibilité des ménages aux chocs financiers sous trois angles : i) les ménages reconnaissent-ils l'impact potentiel que peuvent avoir sur leur bien-être financier les facteurs indiquant une détérioration probable des perspectives économiques au Canada (c.-à-d. la baisse des cours du pétrole, du prix de l'essence et du taux d'intérêt cible de la Banque du Canada)? ii) quelles

conséquences les ménages perçoivent-ils relativement à certains chocs financiers précis? iii) la transformation de l'environnement économique a-t-elle influencé les comportements des ménages au cours de la dernière année?

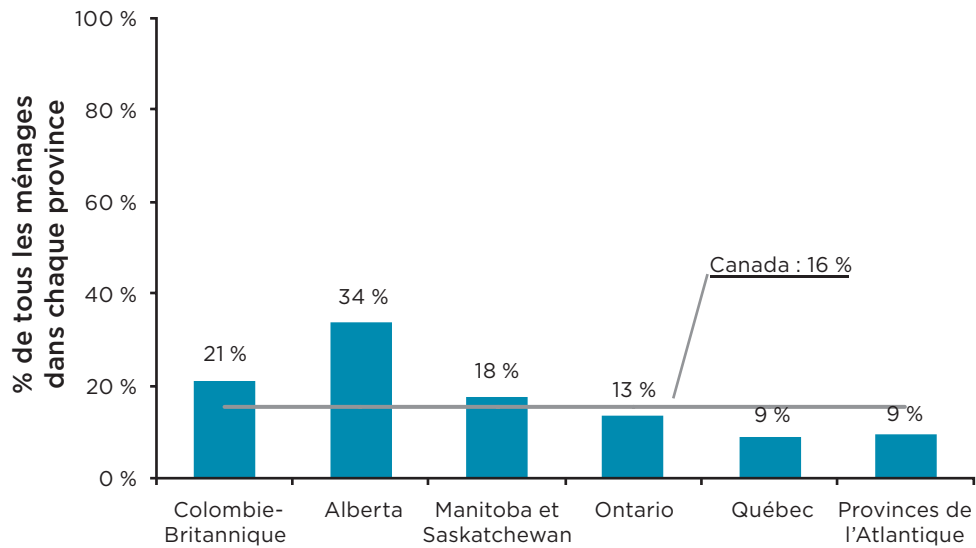
Évolution des perspectives économiques

Les résultats du sondage permettent de constater que la transformation de l'environnement économique en 2014 n'a pas eu d'effet sur les perceptions des ménages. Plus précisément, les ménages n'ont pas jugé que la baisse des cours du pétrole, du prix de l'essence et des taux d'intérêt pouvait avoir une incidence sur leur bien-être financier. Près de la moitié (49 %) des ménages ont indiqué que leur situation demeurerait pratiquement inchangée au cours des 12 prochains mois, tandis que 28 % croyaient qu'elle serait considérablement ou légèrement améliorée. Seulement 16 % des ménages s'attendaient à ce que leur situation empire. Le niveau de revenu, la présence d'un patrimoine et le fait d'être à la retraite n'ont eu qu'une faible incidence sur l'appréciation que les ménages ont faite des conséquences potentielles de la transformation de l'environnement économique. Les ménages endettés tendaient à se montrer plus optimistes que leurs homologues non endettés en ce qui a trait à l'incidence possible de l'évolution des perspectives économiques sur leur situation financière (Figure 1, graphique du haut).

Figure 1 - Transformation attendue du bien-être financier en raison de l'évolution des perspectives économiques



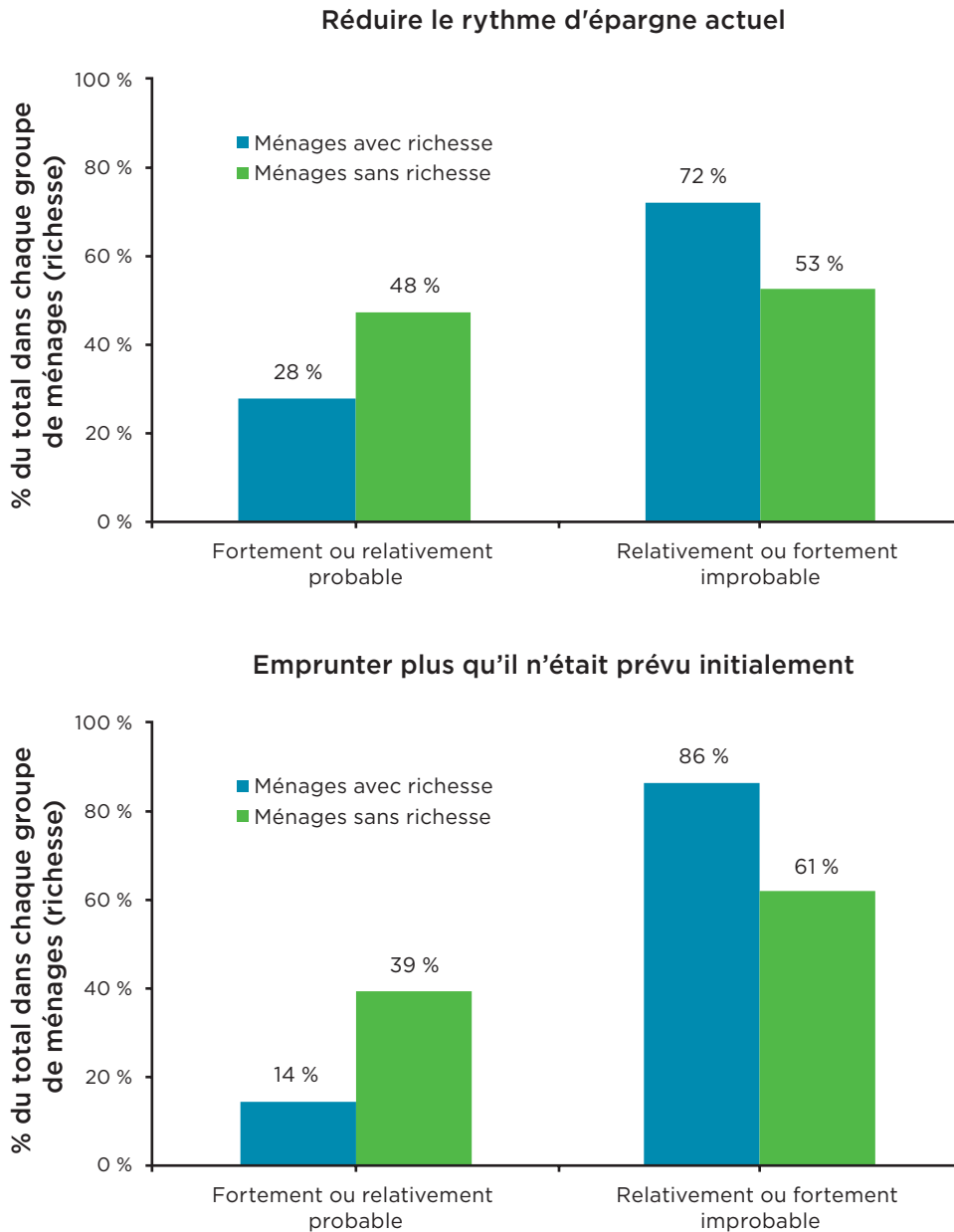
Ménages croyant que leur situation financière empirera



Il vaut la peine de souligner les disparités régionales quant au regard que portent les ménages sur la possibilité que leur bien-être financier se dégrade en raison de l'évolution des perspectives économiques. Seulement 16 % de tous les ménages canadiens — mais 34 % des Albertains — prévoyaient que leur situation financière changerait en raison des perspectives économiques (Figure 1, graphique du bas). Les Albertains ont estimé que le niveau actuel de leur bien-être financier était au moins aussi élevé voire plus élevé que celui des autres Canadiens; par conséquent, nous tendons à conclure que leur plus grande propension à prévoir la détérioration de leur situation financière suite à la transformation de l'environnement économique découle du fait qu'ils sont davantage exposés aux conséquences que peut entraîner une chute des cours du pétrole et du prix de l'essence.

À peu près la moitié des ménages ont estimé que la baisse des cours du pétrole, du prix de l'essence et des taux d'intérêt pourrait leur permettre de rembourser leurs emprunts plus rapidement et d'accroître leur rythme d'épargne actuel; toutefois, 34 % ont indiqué que l'évolution des perspectives économiques pourrait les inciter à réduire leur rythme d'épargne actuel au cours des 12 prochains mois, et 22 % ont jugé qu'ils pourraient emprunter plus qu'il n'était prévu initialement. En outre, les ménages qui se sont déclarés sans richesse se sont révélés beaucoup plus susceptibles de répondre que la transformation de l'environnement économique les inciterait à emprunter plus et à épargner moins (Figure 2). Les ménages dont la dette s'est accrue au cours des trois dernières années ont été plus nombreux à indiquer qu'ils pourraient emprunter plus qu'il n'était prévu initialement que ceux dont la dette n'a pas augmenté (28 % contre 23 %).

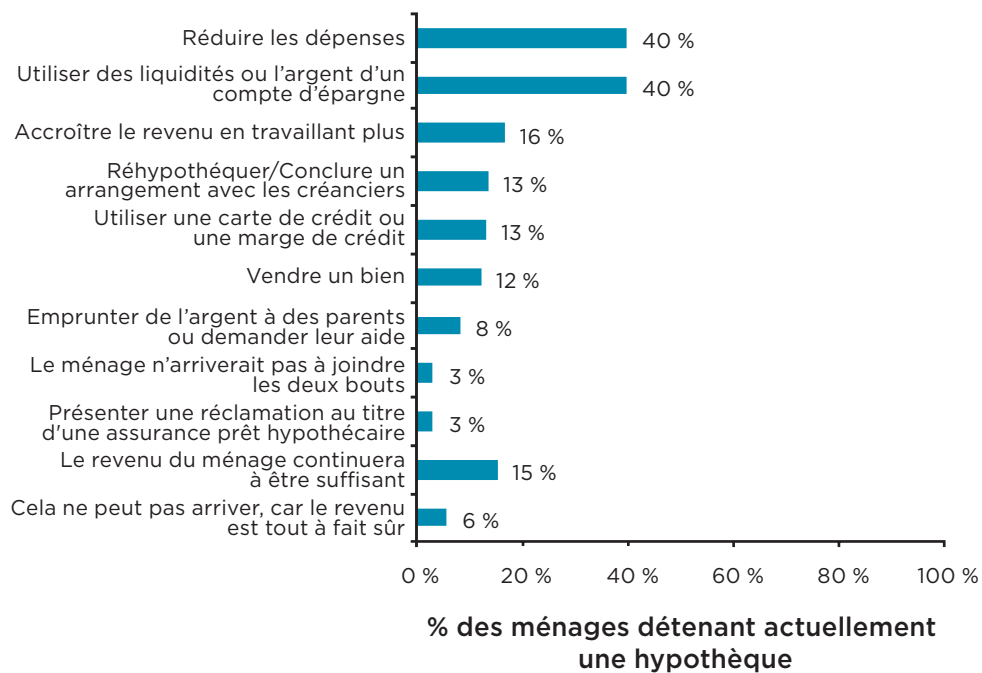
Figure 2 – Probabilité d'adoption de comportements choisis en raison de l'évolution des perspectives économiques



Impact de chocs précis

Nous avons examiné deux chocs économiques pouvant découler de la dégradation de l'environnement économique, soit la baisse du revenu et du prix des actifs. Dans le cadre du sondage d'opinion de CPA Canada auprès des ménages, on a demandé aux répondants titulaires d'une hypothèque de réfléchir aux conséquences d'une réduction temporaire de leur revenu. Seulement 15 % des titulaires d'hypothèques croyaient qu'ils pourraient continuer à effectuer leurs paiements hypothécaires si le revenu du ménage diminuait de 25 % et que cette baisse durait au moins trois mois. La majorité (79 %) ont convenu qu'il leur faudrait faire des ajustements pour être en mesure de remplir leurs obligations hypothécaires, particulièrement réduire leurs dépenses et utiliser des liquidités ou l'argent d'un compte courant – deux réponses qui, chacune, ont été choisies par 40 % des répondants. La troisième réponse la plus sélectionnée proposait d'accroître le revenu en travaillant davantage (Figure 3).

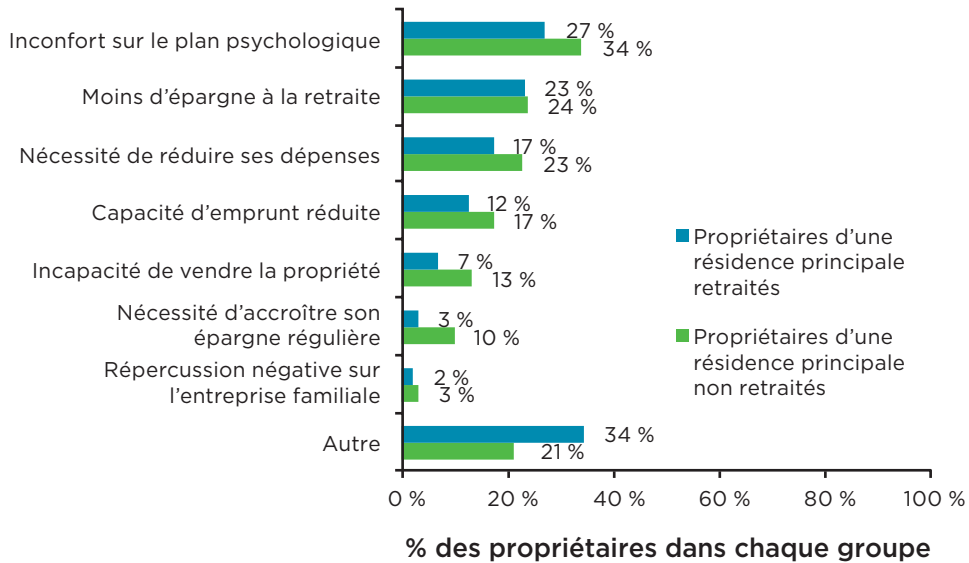
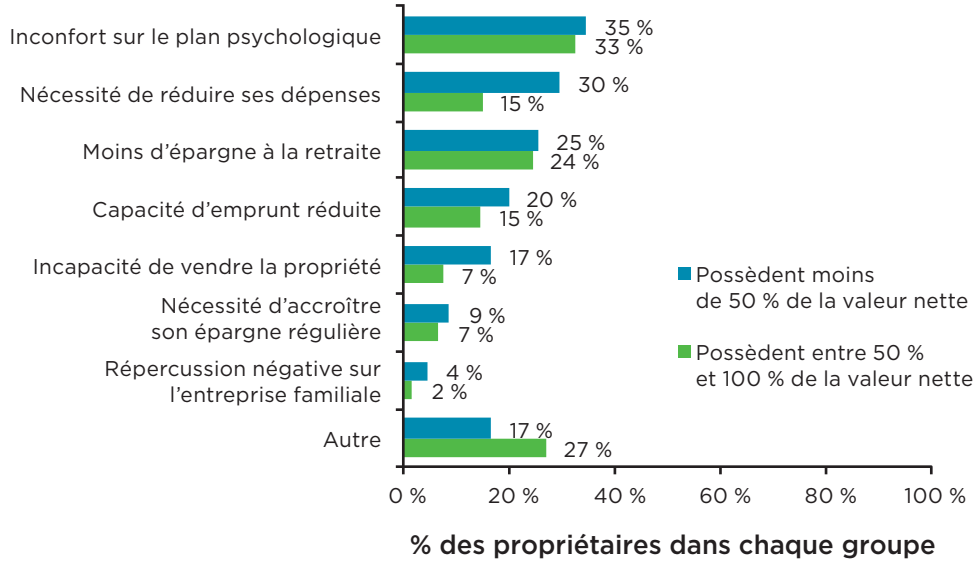
Figure 3 – Impact d'une baisse temporaire de 25 % du revenu du ménage



Les titulaires d'hypothèques plus jeunes ont été plus nombreux que ceux de tout autre groupe d'âge à déclarer qu'il leur faudrait réduire leurs dépenses et accroître leur revenu en occupant un deuxième emploi ou en augmentant le nombre d'heures de travail dans leur emploi existant si leur revenu venait à baisser temporairement. Les titulaires d'hypothèques âgés de 55 ans ou plus ont eu davantage tendance à déclarer qu'il était improbable qu'ils se trouvent privés de revenu. Quarante pour cent des ménages ayant indiqué que leur revenu continuerait à être suffisant pour leur permettre d'effectuer leurs paiements hypothécaires faisaient partie du groupe des répondants à revenu élevé.

Dans le cadre du sondage, on a demandé aux ménages propriétaires d'un immeuble résidentiel de réfléchir aux conséquences qu'entraînerait une baisse de 15 % du prix de leur propriété sur le marché. Dans l'ensemble, l'inconfort psychologique a été la réponse la plus fréquente, 32 % des propriétaires estimant que cette conséquence reflétait le mieux leur sentiment. Quelque 24 % ont indiqué qu'une baisse du prix des maisons aurait pour effet de réduire leur épargne-retraite, et 21 % ont déclaré qu'ils devraient réduire leurs dépenses. L'impact perçu de la baisse de prix dépendait de la part de la valeur de la maison qui était déjà acquise aux ménages. Les ménages détenant moins de 50 % de la valeur nette de leur résidence principale ont été plus nombreux à déclarer qu'ils seraient touchés par plusieurs des conséquences énumérées dans le sondage, comparativement aux ménages détenant entre 50 % et 100 % de la valeur nette de leur maison (Figure 4, graphique du haut). De plus, contrairement à leurs homologues retraités, les propriétaires qui ne sont pas à la retraite se sont généralement déclarés plus à risque de subir toutes les conséquences, sauf une, du recul du prix des maisons (Figure 4, graphique du bas).

Figure 4 - Impact d'une baisse de 15 % du prix des maisons



Évolution des perceptions des ménages au cours de la dernière année

Au cours des dernières années, la Banque du Canada a indiqué à de nombreuses occasions que l'endettement des ménages était l'une des principales menaces à la stabilité du système financier canadien. La reprise rapide de l'économie canadienne à la suite de la récession n'a pas modifié concrètement le degré de risque que pose l'endettement des ménages. Par ailleurs, la baisse persistante et prononcée des cours du pétrole qui s'est amorcée au milieu de 2014 a clairement montré que les perspectives économiques du Canada pouvaient se dégrader en raison d'une diminution des emplois et des revenus provenant du secteur du pétrole et de l'énergie, diminution dont les effets négatifs pourraient se propager à d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Le sondage d'opinion publique de CPA Canada, qui visait à évaluer le comportement et l'état d'esprit des ménages face à la transformation de l'horizon économique, a été effectué au printemps de 2014 puis de nouveau en février 2015. Si nous comparons les résultats obtenus lors de ces deux phases du sondage, nous constatons que la perception des répondants a peu changé ou n'a pas du tout changé au cours de l'année passée, ce qui laisse croire que les ménages n'ont pas modifié de façon manifeste la manière dont ils gèrent leurs finances par suite de la détérioration de la situation économique et de la publicité entourant celle-ci.

Au cours de la période couverte par le sondage, les perceptions des ménages n'ont guère changé et ces derniers n'ont donc pas pris de mesures pour se protéger contre la dégradation des conditions économiques et financières. La proportion des ménages qui n'épargnent pas ou ne remboursent pas leurs dettes de façon régulière, qui ne disposent pas de fonds de réserve spécial en cas d'urgence ou d'imprévu financier, et qui n'ont pas d'assurance prêt hypothécaire est pratiquement restée inchangée au cours de la dernière année. D'autres opinions données par les ménages dans le cadre du sondage (évaluations de leur bien-être financier et de leur niveau de difficulté financière, points de vue sur les effets néfastes des chocs économiques dans leur vie) n'ont presque pas changé non plus.

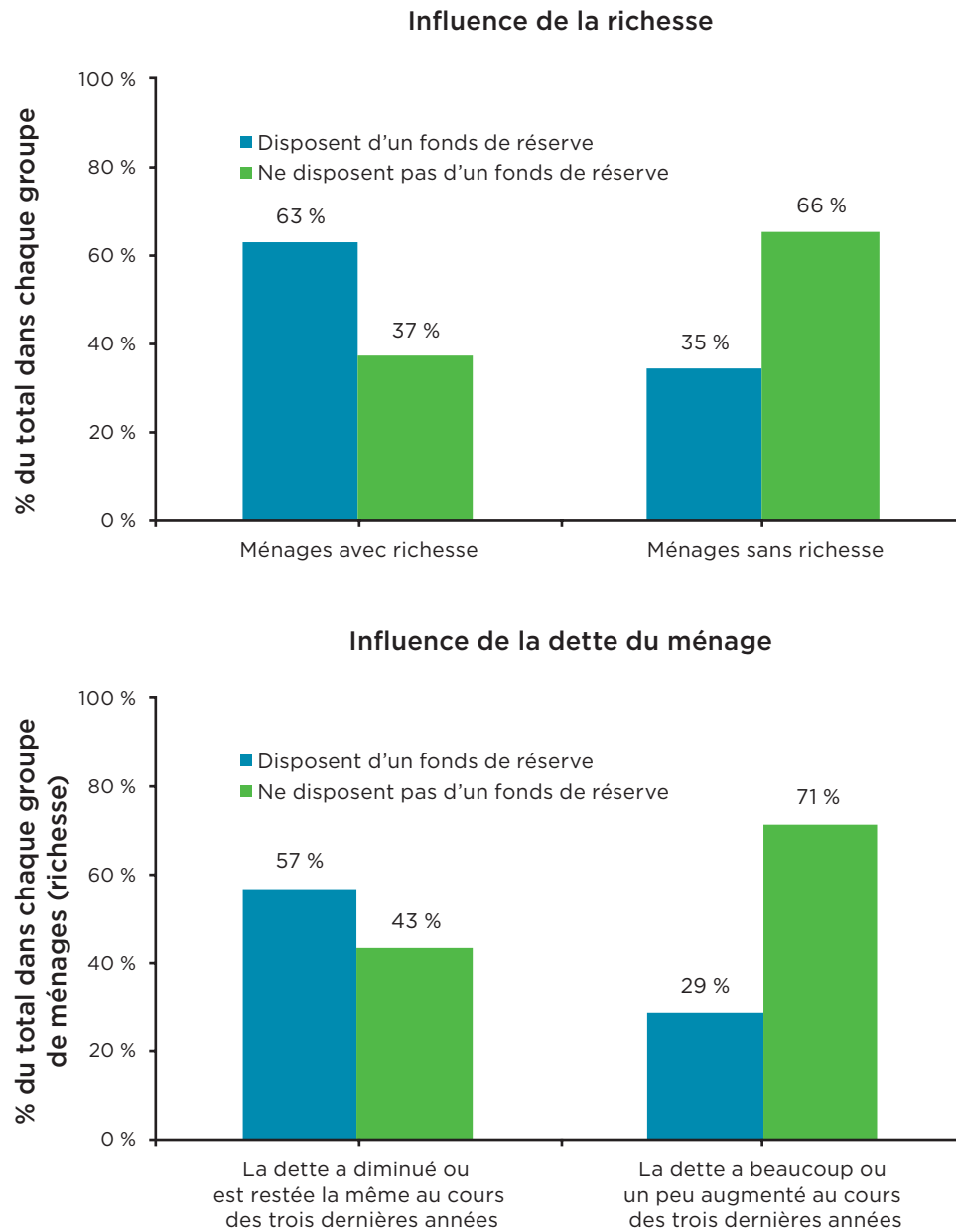
3.2. Présence de mesures pouvant contribuer à atténuer la vulnérabilité financière

Le sondage d'opinion de CPA Canada auprès des ménages a permis de constater que peu de ménages prennent des mesures qui peuvent les aider à atténuer leur vulnérabilité financière.

L'affectation d'une partie du revenu du ménage à l'épargne (par opposition à la consommation) est un moyen efficace d'accroître la richesse, mais 53 % des ménages non retraités ont indiqué qu'ils n'épargnaient pas de manière assidue. Pourtant, 65 % des ménages ont estimé que leur niveau d'autodiscipline financière était relativement élevé voire très élevé, et seulement 13 % ont déclaré qu'il était faible. Le revenu des ménages a joué dans ces résultats : 71 % des ménages non retraités ayant un revenu modéré n'épargnaient pas régulièrement, alors que c'était le cas de seulement 33 % des ménages non retraités à revenu élevé.

Un peu plus de la moitié des ménages non retraités ont répondu qu'ils n'avaient pas de fonds de réserve spécial en cas d'urgence et d'imprévu financier (en plus de leur épargne régulière destinée à d'autres fins), et 21 % des ménages disposant de ce type de fonds ont indiqué que celui-ci leur permettrait de régler les dépenses courantes pendant un maximum de quatre semaines. De plus, 36 % des titulaires d'hypothèques qui n'avaient pas d'assurance prêt hypothécaire n'avaient pas non plus de fonds de réserve. Les ménages à revenu modéré étaient nettement moins susceptibles de disposer d'un fonds de réserve que les familles à revenu élevé (40 % contre 70 %). L'absence de richesse et la présence d'une dette sont deux autres éléments qui réduisent la probabilité que les ménages disposent d'un fonds de réserve (Figure 5).

Figure 5 - Présence d'un fonds de réserve spécial en cas d'urgence ou d'imprévu financier



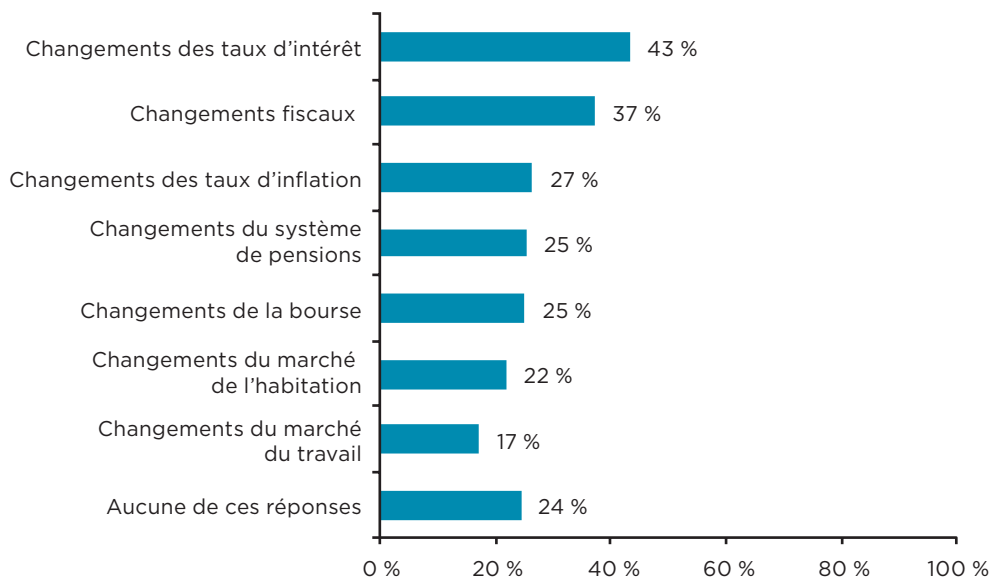
Seulement 60 % des ménages endettés ont indiqué qu'ils remboursaient régulièrement une portion des dettes impayées (p. ex. chaque semaine, toutes les deux semaines, tous les mois). La probabilité que le ménage effectue régulièrement des paiements visant à diminuer le solde impayé de sa dette tend à augmenter avec le revenu. Les ménages qui épargnent régulièrement se sont révélés plus susceptibles de rembourser régulièrement une portion de leur solde impayé.

Les titulaires d'hypothèques se sont montrés peu susceptibles d'être proactifs et d'accumuler de la richesse au moyen de la valeur nette de leur maison. Au cours des trois dernières années, seulement 28 % d'entre eux ont effectué des paiements hypothécaires plus élevés ou versé un montant forfaitaire pour rembourser l'emprunt plus rapidement. Seulement 12 % des ménages ont refinancé l'emprunt en diminuant la période d'amortissement. De plus, 46 % des ménages ne se sont pas fixé d'objectifs financiers précis.

Peu de ménages se sont tenus bien au fait de la valeur de leur patrimoine. Seulement 30 % ont indiqué avoir calculé la richesse de leur ménage au cours du dernier mois; 25 % ont déclaré l'avoir calculée dans les derniers trois à six mois et 25 %, il y a un an ou plus. Enfin, 20 % ont répondu qu'ils ne savaient pas à quand remontait la dernière fois où ils avaient calculé la richesse du ménage. Les résultats étaient pratiquement les mêmes pour les ménages retraités et les ménages non retraités.

Bon nombre de ménages n'ont pas surveillé l'évolution des conditions externes en matière d'économie et de réglementation. Par exemple, seulement 25 % des titulaires d'hypothèques ont déclaré avoir surveillé les changements touchant le système de pensions et la bourse, et moins de la moitié ont indiqué qu'ils avaient porté attention aux changements touchant les taux d'intérêt. Vingt-quatre pour cent des ménages ont indiqué qu'ils n'avaient surveillé aucun des éléments clés pouvant menacer leur bien-être financier, notamment les changements concernant les taux d'intérêt, la bourse et le marché de l'habitation, l'impôt et le système de pensions, l'inflation et le marché du travail (Figure 6).

Figure 6 – Éléments généralement surveillés par les ménages en matière d'économie et de réglementation



3.3. Éléments pouvant aggraver la vulnérabilité financière des ménages

L'absence de patrimoine et le recours aux marges de crédit hypothécaire peuvent aggraver la vulnérabilité financière des ménages.

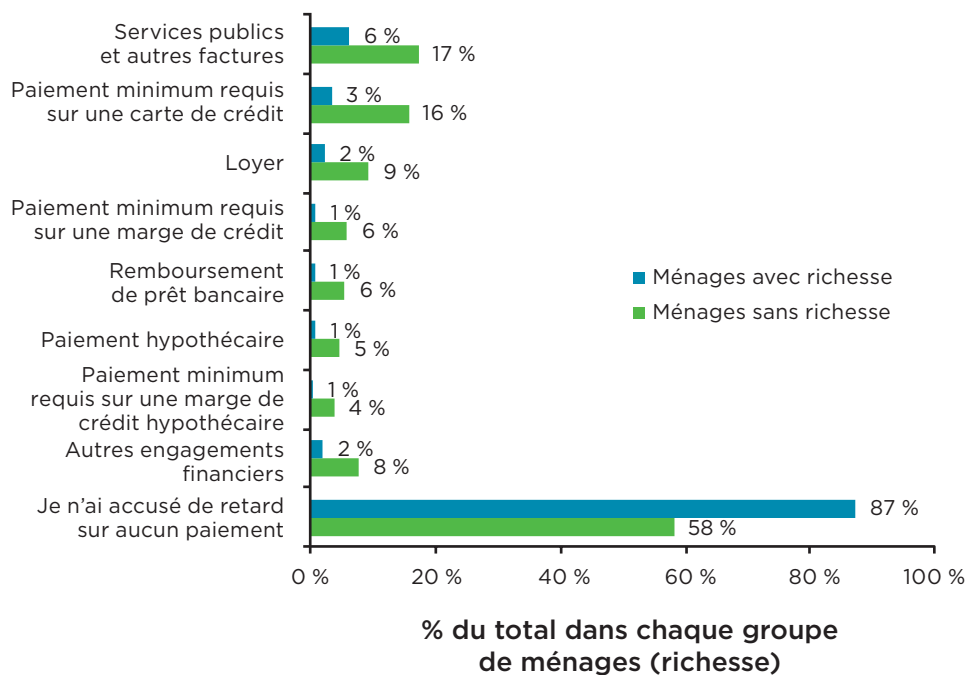
Absence de patrimoine

Près d'un tiers (30 %) des ménages se sont déclarés sans richesse : la valeur de leurs actifs était moindre ou pratiquement égale au montant de leur dette. L'âge et le revenu se sont révélés les déterminants principaux de l'absence de richesse — 49 % des jeunes ménages contre seulement 13 % des ménages plus âgés, et 36 % des ménages à revenu modéré contre seulement 18 % des ménages à revenu élevé ont déclaré ne pas avoir de richesse.

Comme nous le verrons à la section 4.1, les ménages qui se sont déclarés sans richesse étaient beaucoup plus susceptibles d'indiquer qu'ils éprouvaient certaines difficultés financières voire même de grandes difficultés financières. Ces ménages se sont révélés également plus à risque d'accuser un retard sur leurs paiements. Quatre-vingt-sept pour cent des ménages ayant accumulé de la richesse contre seulement 58 % des ménages sans richesse ont indiqué

qu'ils n'avaient accusé aucun retard sur aucun type de paiement au cours des 12 derniers mois. En outre, les ménages sans richesse se sont montrés beaucoup plus susceptibles d'accuser un retard sur tout type de paiement énuméré dans le sondage, comparativement aux ménages ayant accumulé de la richesse (Figure 7).

Figure 7 - Incidence de la richesse sur la probabilité d'accuser un retard sur les paiements



Présence d'une marge de crédit hypothécaire

L'emprunt par voie de marge de crédit hypothécaire est devenu assez courant depuis 15 ans. Il peut être particulièrement périlleux, toutefois, de recourir à ce type de crédit puisqu'il s'agit d'une forme de crédit renouvelable au titre duquel seul un paiement minimal — paiement des intérêts — est exigé à chaque période. Lorsqu'ils voient augmenter leurs difficultés financières, les ménages peuvent décider de reporter de plus en plus le remboursement du capital de leur dette et se mettre ainsi plus à risque de s'enfoncer dans une spirale d'endettement.

Dans le cadre du sondage, on a interrogé les propriétaires sur l'utilisation de leur marge de crédit hypothécaire et sur la manière dont ils géraient cet instrument d'emprunt. Les résultats du sondage ont révélé que l'emprunt par voie de marge de crédit hypothécaire n'est pas répandu; seulement 21 % de tous les ménages ont déclaré disposer d'une marge de crédit hypothécaire et 15 % ont indiqué avoir un solde impayé sur celle-ci. La capacité d'emprunt que cet instrument procure aux ménages est toutefois considérable. Parmi les ménages disposant d'une marge de crédit hypothécaire, quelque 34 % ont répondu qu'ils bénéficiaient de limites de crédit atteignant 100 000 \$ ou plus, tandis que 24 % ont indiqué des limites se situant entre 50 000 \$ et 99 999 \$. Quelques ménages avaient déjà une dette considérable sur leur marge de crédit hypothécaire : 13 % de ceux qui avaient un solde impayé ont déclaré que de dernier était supérieur à 100 000 \$. Les ménages détenant une hypothèque se sont révélés plus susceptibles d'avoir une marge de crédit hypothécaire et un solde impayé sur celle-ci, comparativement aux propriétaires sans hypothèque.

Dans l'ensemble, les ménages ayant réduit le solde impayé de leur marge de crédit hypothécaire au cours des 12 derniers mois étaient moins nombreux que ceux dont le solde impayé avait augmenté ou était resté le même. Les ménages sans richesse se sont montrés deux fois plus susceptibles (22 % contre 10 %) de répondre que le solde impayé de leur marge de crédit hypothécaire avait augmenté au cours des 12 derniers mois. La probabilité d'une augmentation du solde impayé d'une marge de crédit hypothécaire s'est révélée identique pour les ménages de tous les groupes de revenu. Les ménages à revenu modéré se sont révélés beaucoup moins susceptibles que ceux ayant un revenu élevé (43 % contre 65 %) d'avoir réduit le solde impayé de leur marge de crédit hypothécaire au cours des 12 mois précédents.

En outre, les stratégies adoptées par bon nombre de ménages disposant d'une marge de crédit hypothécaire pourraient ne pas être prudentes. Par exemple, 41 % de ces ménages ont indiqué qu'ils n'effectuaient pas régulièrement de paiements couvrant les intérêts et le capital pour régler leur solde impayé, tandis que 53 % effectuaient sporadiquement des paiements couvrant le capital à mesure que des fonds devenaient disponibles et 27 % effectuaient seulement les paiements minimums exigés.

CHAPITRE 4

Facteurs pouvant donner confiance (ou un excès de confiance) aux ménages sur le plan financier

4.1. Niveau actuel de difficulté financière des ménages

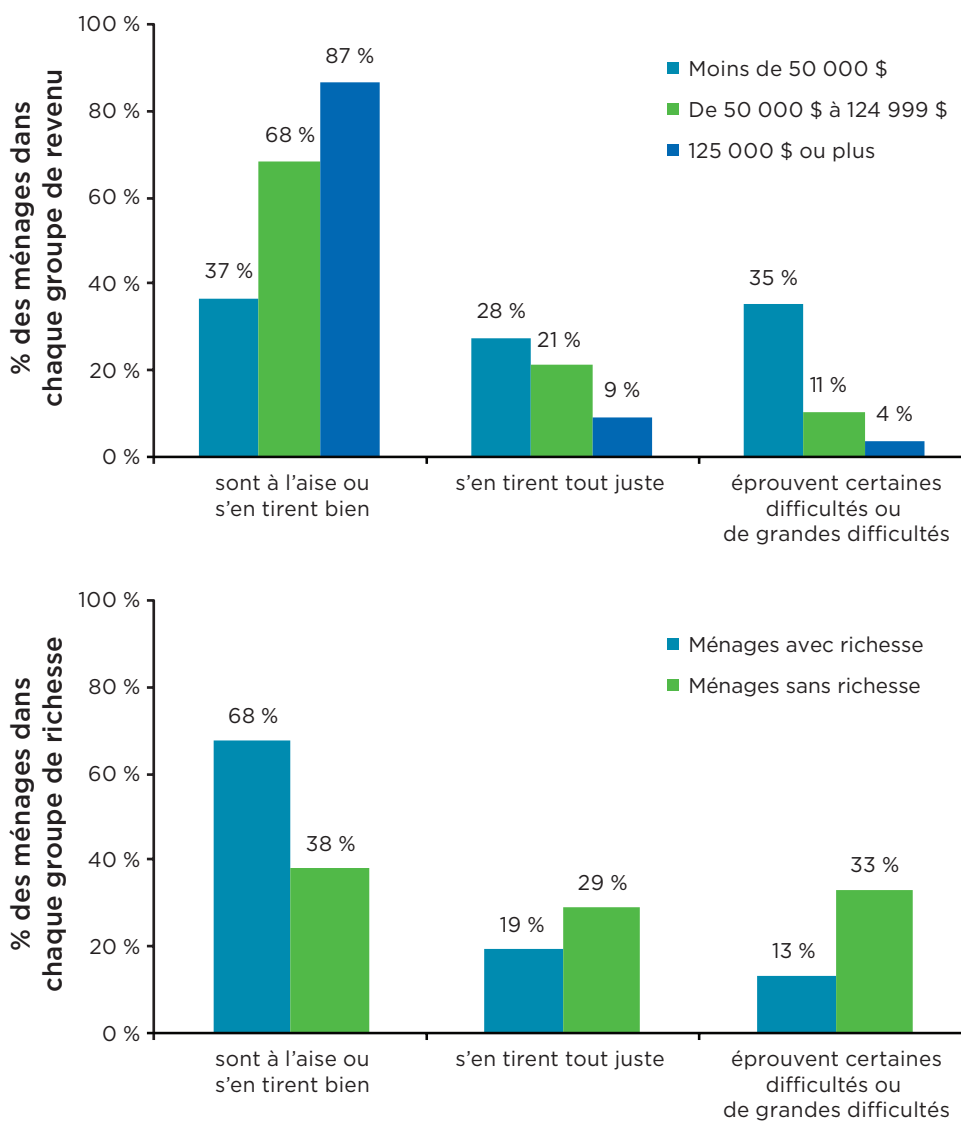
Autoévaluation du niveau de bien-être financier

Dans l'ensemble, le niveau de difficulté financière déclaré par les ménages ne semble pas élevé. Les résultats du sondage d'opinion de CPA Canada auprès des ménages révèlent qu'une très grande majorité (79 %) de ménages ont déclaré n'avoir accusé aucun retard au cours des 12 derniers mois sur aucun type de paiement, notamment l'hypothèque, le loyer, les factures des services publics et les minimums requis sur les cartes de crédit et les marges de crédit. Parmi les ménages qui ont accusé un retard, 10 % ont indiqué qu'ils avaient essentiellement reporté le paiement des factures et 7 %, le paiement des minimums sur les cartes de crédit.

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur situation financière actuelle, 59 % des ménages ont répondu qu'ils étaient à l'aise ou s'en tiraient bien, 19 % des ménages ont estimé qu'ils éprouvaient certaines difficultés financières voire de grandes difficultés, et 22 % ont indiqué qu'ils s'en tiraient tout juste. Comme on peut s'y attendre, le niveau du revenu et l'existence d'un patrimoine influent sur l'évaluation qu'un ménage fait de son bien-être : le niveau de difficulté financière déclaré par les ménages diminue avec l'augmentation du revenu et

du patrimoine (Figure 8). En général, le fait d'être propriétaire et la valeur nette de la maison influent également sur l'opinion que les ménages ont de leur situation financière. Parmi les groupes d'âge, les ménages d'âge moyen se sont révélés les plus susceptibles d'estimer qu'ils éprouvaient certaines difficultés financières voire de grandes difficultés.

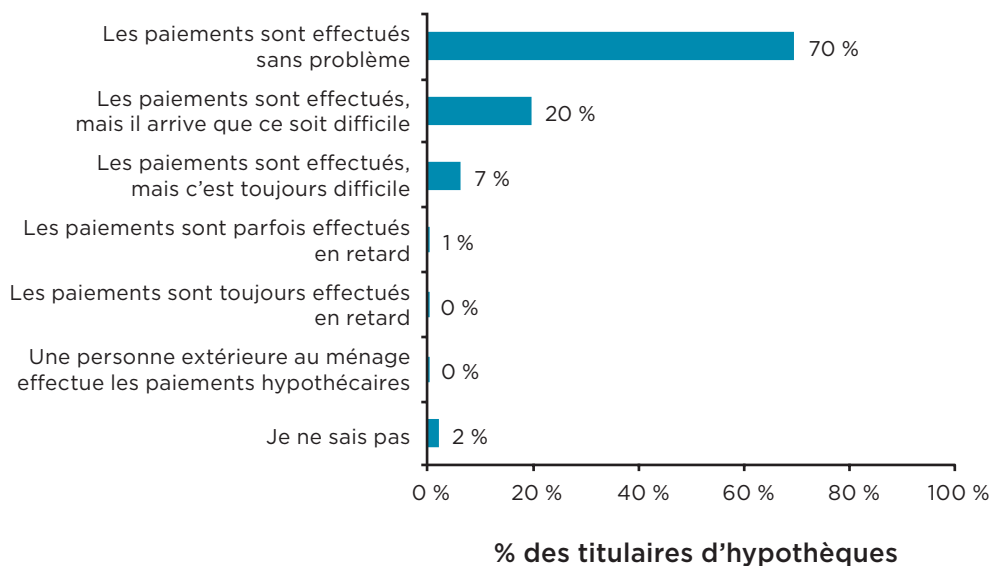
Figure 8 - Bien-être financier des ménages



Le fait de détenir une hypothèque n'a pas influencé de manière appréciable le sentiment des ménages à l'égard de leur situation financière; en effet, pratiquement la même proportion de ménages ayant un prêt hypothécaire et de ménages n'en ayant pas (61 % contre 58 %) ont estimé qu'ils étaient à l'aise ou s'en tiraient bien. Il est intéressant de noter que, parmi les répondants, les ménages qui sont à la retraite étaient plus susceptibles d'évaluer favorablement leur situation financière que les autres : quelque 68 % des ménages retraités, contre seulement 56 % des ménages non retraités, ont indiqué qu'ils étaient à l'aise ou s'en tiraient bien.

La majorité (70 %) des titulaires d'hypothèques ont déclaré qu'ils effectuaient leurs paiements hypothécaires sans problème et à peine 7 % ont indiqué qu'ils effectuaient leurs paiements, mais qu'ils avaient toujours de la difficulté à le faire (Figure 9). Les ménages dont le revenu est modéré se sont toutefois révélés plus susceptibles de s'en faire avec le paiement de l'hypothèque que les ménages dont le revenu est plus élevé. Parmi les titulaires d'hypothèques ayant un revenu modéré, 19 % ont déclaré qu'ils avaient toujours de la difficulté à effectuer leurs paiements ou qu'ils les effectuaient en retard, et 26 % ont répondu qu'ils avaient parfois de la difficulté à effectuer leurs paiements; dans le cas des répondants ayant un revenu plus élevé, ces proportions tombaient respectivement à 1 % et 9 %.

Figure 9 - Difficulté à assurer les paiements hypothécaires

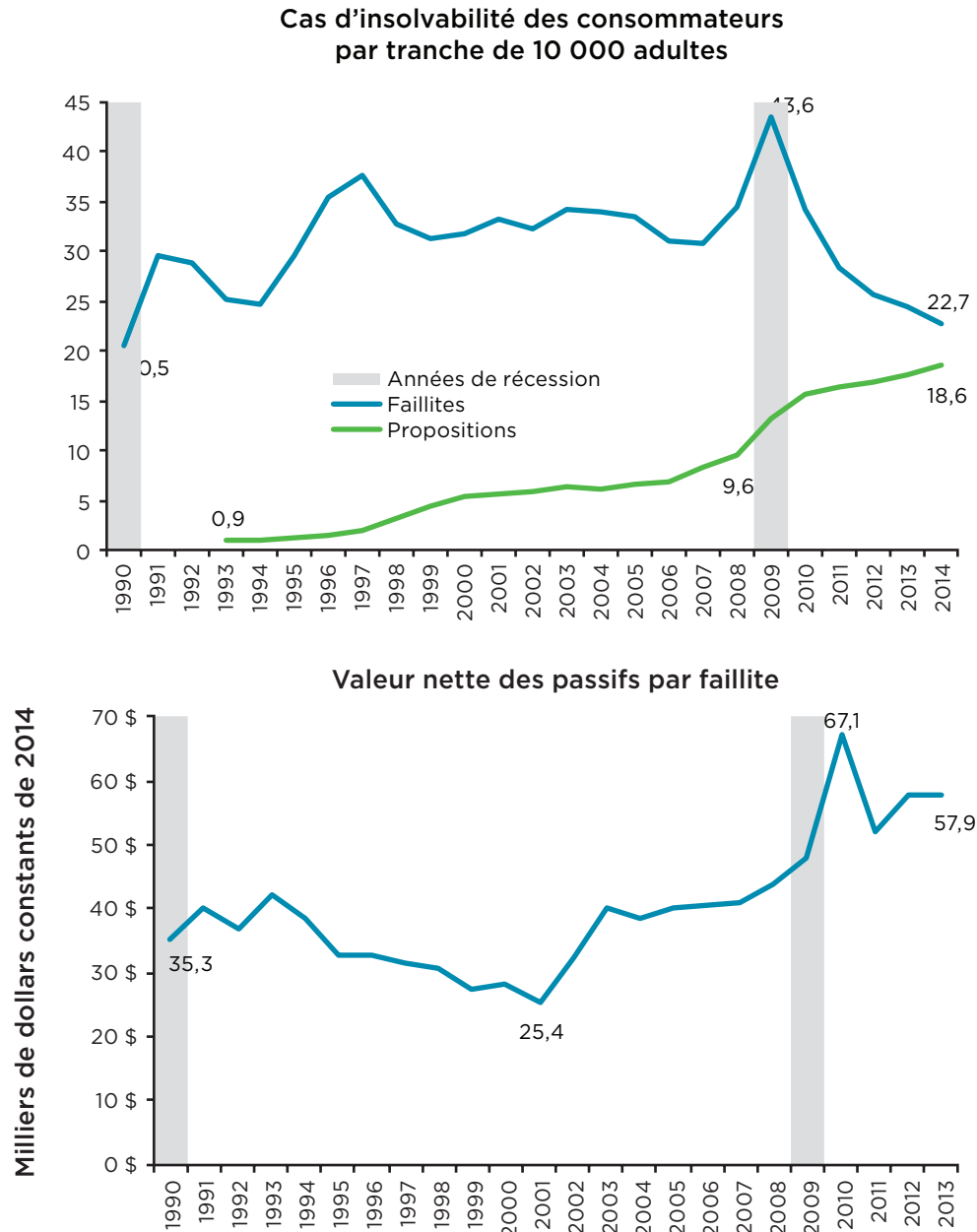


Niveau de difficulté financière révélé par les données statistiques

La faillite de consommateur est un processus juridique permettant aux particuliers qui connaissent des difficultés financières de liquider leurs actifs afin de radier leurs obligations de crédit non garanti. La proposition de consommateur est une solution de rechange à la faillite grâce à laquelle les débiteurs peuvent réaménager leurs remboursements de crédits de manière à rétablir leur situation financière et à éviter la saisie de leurs actifs sous-jacents. L'une et l'autre options sont des solutions de dernier recours pour composer avec les difficultés financières en cas d'insolvabilité; elles peuvent donc être un bon indicateur de l'aggravation des problèmes sociaux et financiers résultant de l'accroissement de l'endettement.

Au cours des deux dernières décennies, l'insolvabilité des consommateurs a suivi une tendance cyclique, parallèle au cycle économique. Après avoir été très modérée (0,9 %) entre 1998 et 2007, la croissance moyenne des cas d'insolvabilité des consommateurs (mesurés par tranche de 10 000 adultes) a bondi de 20,4 % par an en 2008 et 2009. Depuis, la tendance s'est inversée, les cas d'insolvabilité ayant reculé de 6,2 % par année en moyenne. De ce fait, le nombre de cas d'insolvabilité de consommateurs à la fin de 2014 se situait très près du seuil d'avant la récession qui a été atteint en 2006 (41,43 contre 37,9 par 10 000 adultes). Ce chiffre contraste fortement avec le sommet de 56,9 enregistré pour les années de récession, en 2009. Le recul des cas d'insolvabilité observé depuis 2009 s'explique uniquement par une baisse marquée des faillites de consommateurs. Les propositions de consommateurs ont quant à elles continué de croître à un taux annuel moyen de 7 % pendant cette période, témoignant d'un effet de substitution entre les deux options en cas d'insolvabilité (Figure 10, graphique du haut).

Figure 10 – Cas d’insolvabilité des consommateurs par tranche de 10 000 adultes

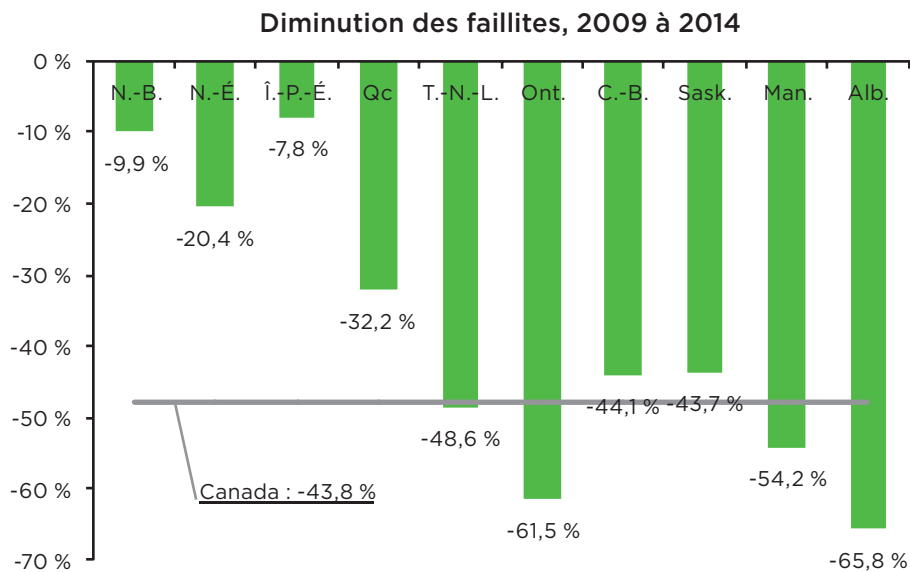
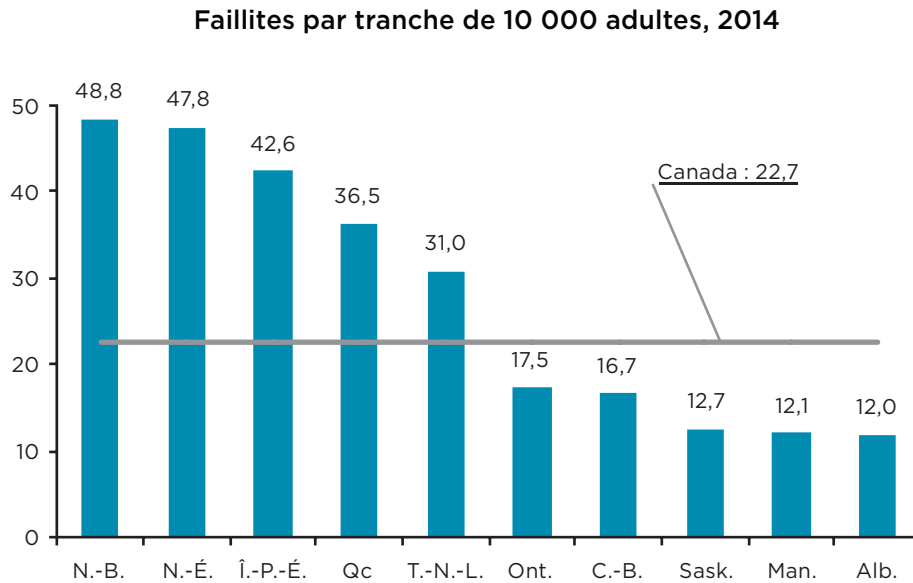


Note : Les adultes regroupent les personnes de 18 ans ou plus.
 Source : Tableaux CANSIM 177-0003, 051-0001 et 326-0021, Bureau du surintendant des faillites, *Statistiques sur l'insolvabilité au Canada*, rapports annuels de 2009 à 2013 et rapports trimestriels pour les quatre trimestres de 2014. Calculs de CPA Canada.

Les coûts pour l'économie qui sont associés aux faillites de consommateurs ont également diminué dans les années qui ont suivi la récession. La valeur nette des passifs de faillite (passifs non compensés par la liquidation des actifs des débiteurs), qui avait atteint un sommet de 67 000 \$ en 2010, a baissé à 58 000 \$ en 2013 (Figure 10, graphique du bas). Par conséquent, la proportion des Canadiens qui connaissent d'importantes difficultés financières a diminué, tout comme l'ampleur de leurs difficultés, depuis le sommet qu'elles avaient atteint en raison de la récession.

Comme on pouvait s'y attendre, la situation pancanadienne masque des différences régionales considérables, à la fois en ce qui concerne l'importance du chiffre des faillites de consommateurs enregistré pour 2014 et le rythme de la diminution des pressions financières pesant sur les ménages depuis le sommet atteint au cours de la dernière récession. Par exemple, la probabilité de faire faillite en 2014 était de deux à trois fois plus élevée pour les personnes vivant dans les provinces de l'Atlantique ou du Québec que pour les résidents des provinces de l'Ouest ou de l'Ontario. On a dénombré 49 adultes par tranche de 10 000 qui ont fait faillite en 2014 au Nouveau-Brunswick, mais seulement 12 en Alberta (Figure 11, graphique du haut).

Figure 11 - Faillites de consommateurs, par province



Note : Les adultes regroupent les personnes de 18 ans ou plus. La baisse des faillites de consommateurs est calculée d'après l'évolution du nombre de faillites par tranche de 10 000 adultes. Les différents éléments figurant sur l'axe horizontal du graphique du bas sont présentés dans le même ordre que sur le graphique du haut.

Source : Tableaux CANSIM 177-0001 et 051-0001, Bureau du surintendant des faillites, *Statistiques sur l'insolvabilité au Canada*, rapports annuels de 2009 à 2013 et rapports trimestriels pour les quatre trimestres de 2014. Calculs de CPA Canada.

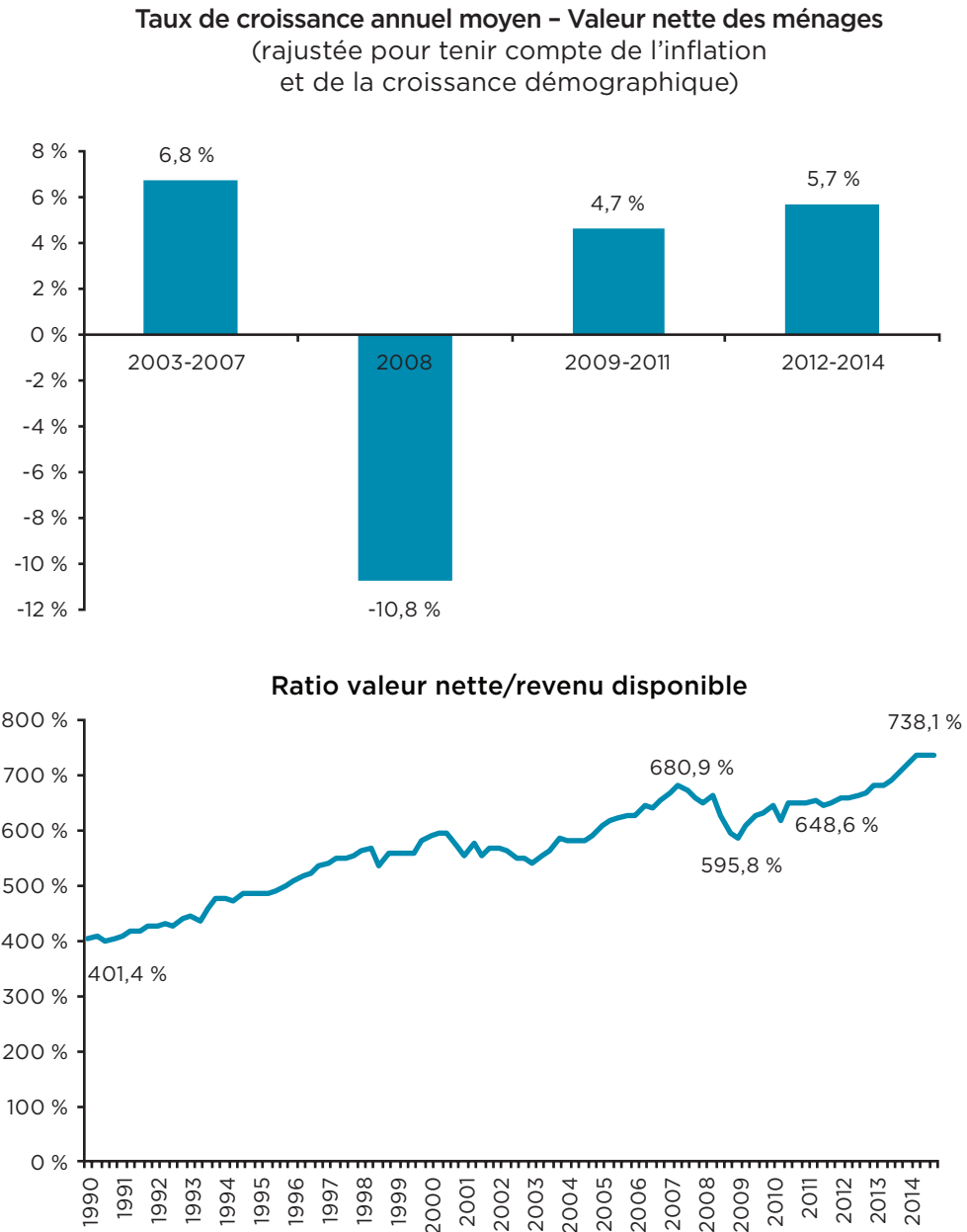
Les tendances historiques pourraient expliquer en partie les disparités régionales quant au chiffre des faillites de consommateurs. Par exemple, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse affichent le nombre le plus élevé de faillites par rapport aux autres provinces depuis les 15 dernières années. Le recul des faillites dans la foulée de la dernière récession est un facteur de disparité régionale important. Les provinces qui ont affiché les plus hauts taux de faillites sont également celles où les difficultés financières se sont le moins améliorées depuis la dernière récession (Figure 11).

4.2. Capacité des ménages à constituer leur patrimoine et à gagner un revenu

La capacité des ménages à créer et à accumuler de la richesse⁷ s'est renforcée ces dernières années. À la fin de 2014, le Canadien moyen avait un patrimoine totalisant 233 300 \$, ce qui représente le total le plus élevé des 20 dernières années et plus du double de celui observé au début des années 1990 (ajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique). Le milieu des années 2000 est généralement vu comme la période où la richesse des ménages a augmenté le plus au cours de ces deux décennies : entre 2003 et 2007, le taux de croissance moyen a été impressionnant, soit 6,8 % par année compte tenu de l'inflation et de la croissance démographique. Le taux de croissance de la richesse enregistré pour les deux dernières années n'a pas été aussi imposant, mais presque : les ménages ont accumulé leur richesse au taux annuel moyen de 5,7 % entre 2012 et 2014, croissance très supérieure à celle affichée au cours de la reprise économique qui a suivi la dernière récession (Figure 12, graphique du haut).

7 Aux fins de la présente étude, la richesse d'un ménage est définie comme la différence entre la valeur totale des actifs du ménage et la dette totale de ce dernier.

Figure 12 – Évolution de la richesse des ménages au cours du cycle économique



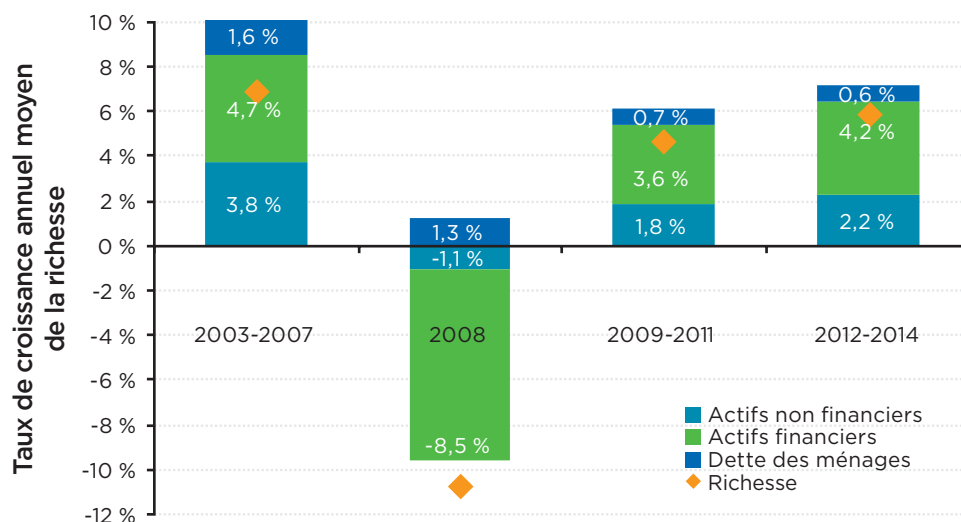
Note (graphique du haut) : Le taux de croissance annuel moyen est calculé selon les données du premier trimestre (T1), sauf pour l'année 2014 pour laquelle on a utilisé les données du quatrième trimestre (T4).

Source : Tableaux CANSIM 378-0121, 051-0001, 326-0020 et 380-0073. Calculs de CPA Canada.

Le ratio valeur nette/revenu disponible laisse penser que la richesse des ménages a augmenté plus rapidement que le revenu personnel disponible ces dernières années et particulièrement entre 2012 et 2014; il a en effet gagné près de 90 points de pourcentage au cours de cette période, passant de 648,6 % à la fin de 2011 à 738,1 % à la fin de 2014. Le ratio s'est également considérablement amélioré à plus long terme, puisqu'il s'est accru de plus de la moitié au cours des deux dernières décennies (Figure 12, graphique du bas).

Pendant ces deux décennies, l'enrichissement des ménages a été principalement attribuable à l'appréciation des actifs financiers. Entre 2003 et 2008 — période où l'accumulation de richesse a été la plus forte —, l'augmentation de la valeur des actifs financiers comptait pour 4,7 points de pourcentage (c'est-à-dire plus des deux tiers) de la croissance annuelle moyenne de la richesse des ménages, qui s'établissait alors à 6,8 %, tandis que les actifs non financiers ont eu une incidence beaucoup moins importante sur l'accumulation de richesse. L'expansion de la dette des ménages a eu peu d'impact sur l'évolution de la richesse des ménages, particulièrement ces dernières années; par exemple, entre 2012 et 2014, elle a freiné le rythme potentiel de l'accumulation de richesse de 0,6 point de pourcentage (Figure 13).

Figure 13 – Richesse des ménages – composantes de la croissance



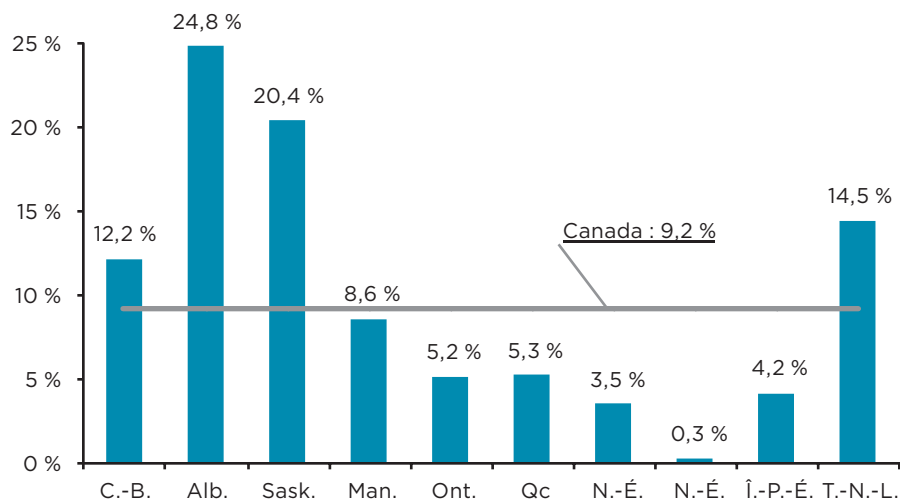
Note : Le taux de croissance annuel moyen est rajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique et est calculé selon les données du T1, sauf pour l'année 2014 pour laquelle on a utilisé les données du T4. La dette des ménages s'entend du total des passifs financiers des ménages.

Source : Tableaux CANSIM 378-0121, 051-0001 et 326-0020. Calculs de CPA Canada.

Les résultats du sondage d'opinion de CPA Canada auprès des ménages reflètent également une autoévaluation positive par les ménages de l'état de leur richesse. La proportion des ménages ayant estimé que leur richesse avait augmenté au cours des trois dernières années est supérieure à celle des ménages qui ont estimé qu'elle avait diminué : environ 42 % des ménages ont répondu que leur niveau de richesse actuel était plus élevé aujourd'hui qu'il y a trois ans, tandis qu'environ 26 % ont déclaré qu'il était moins élevé et approximativement 31 % ont indiqué qu'il était resté le même. La situation était différente selon les groupes de revenu : la proportion des ménages estimant s'être enrichis était seulement de 26 % chez les ménages dont le revenu est modéré, mais elle était près de trois fois plus élevée, soit 74 %, dans le cas des ménages à revenu plus élevé. Les facteurs comme l'âge et la présence d'une dette (en particulier une hypothèque) ne semblent pas avoir joué de manière significative sur la manière dont les ménages ont évalué leur richesse.

Au cours de la dernière récession, contrairement aux précédents ralentissements économiques, le revenu disponible des ménages n'a pas diminué, ni en dollars d'origine, ni en dollars constants. En outre, les ménages ont pu profiter d'une croissance vigoureuse de leur revenu au cours des années ayant suivi la récession : le revenu des ménages en dollars constants a augmenté de 9,2 % entre 2009 et 2013, soit un taux de croissance annuelle de 2,2 %. L'accroissement du revenu des ménages a toutefois différé considérablement d'une province à l'autre. Tandis que le revenu réel des ménages albertains grimpait de près du quart au cours des années qui ont suivi la récession, celui des ménages néo-écossais a peu augmenté (Figure 14).

Figure 14 – Évolution du revenu disponible réel des ménages, 2009-2013



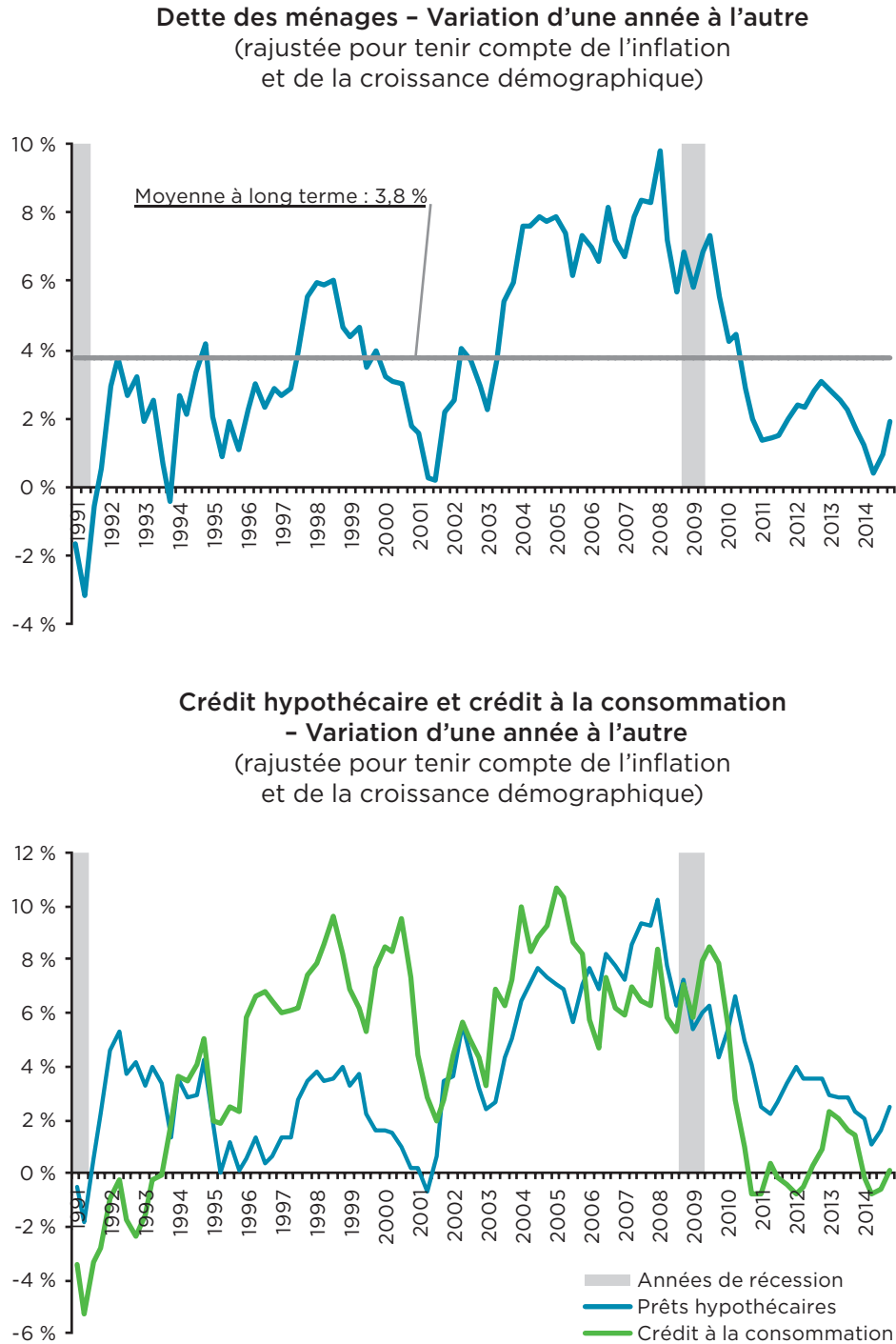
Source : Tableaux CANSIM 380-0040 et 326-0020. Calculs de CPA Canada.

4.3. Croissance de l'endettement des ménages⁸

La dette totale des ménages a atteint un nouveau sommet de 1,82 billion de dollars à la fin de 2014, mais le rythme auquel elle progresse a ralenti considérablement ces dernières années. En effet, la croissance d'une année à l'autre (rajustée pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique), qui était de 7,3 % à la fin de 2009, s'établissait à 1,9 % à la fin de 2014. Le taux de croissance actuel de la dette se situe bien en deçà de la moyenne à long terme de 3,8 %; il est également bien moindre que la croissance moyenne de 2,1 % observée au cours des années ayant suivi la récession (Figure 15, graphique du haut).

⁸ La dette d'un ménage est définie comme étant la somme des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires et non hypothécaires.

Figure 15 – Dette des ménages canadiens, 1990-2014

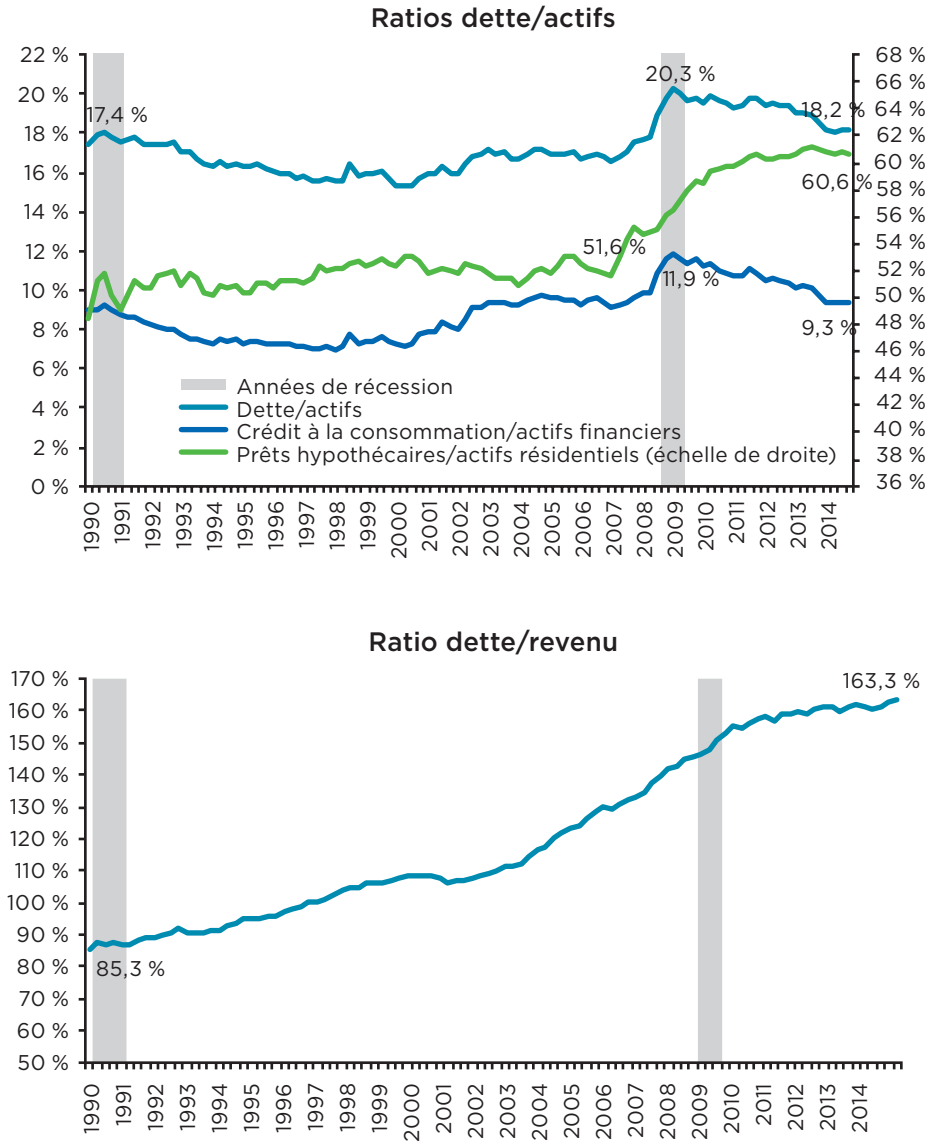


Source : Tableaux CANSIM 378-0121, 326-0020 et 051-0005. Calculs de CPA Canada.

Les prêts hypothécaires occupent la plus grosse part de la dette des ménages, mais le ralentissement de l'expansion de l'endettement global est principalement attribuable au fait que la croissance du crédit à la consommation (ajustée pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique) est restée négative pendant les trois trimestres ayant pris fin en octobre 2014 et ne s'est accrue que de 0,3 % en moyenne annuellement depuis la fin de la dernière récession (Figure 15, graphique du bas). Cela a eu pour effet d'améliorer la composition globale de la dette des ménages en réduisant la part des prêts à la consommation et des autres prêts non hypothécaires dans la composition totale du crédit. On peut considérer que ces changements sont encourageants, car les prêts à la consommation et les autres prêts non hypothécaires ne sont pas adossés à des actifs qui s'apprécient et nuisent donc particulièrement à la constitution d'un patrimoine.

On a généralement recours à trois mesures pour évaluer le niveau d'endettement des ménages : i) le ratio dette/actifs, ii) le ratio dette/revenu et iii) le ratio du service de la dette. Le ratio dette/actifs montre la mesure dans laquelle la dette réduit la richesse du ménage; ce ratio a augmenté de manière abrupte au cours de la dernière récession, passant de 16,6 % au début de 2007 à 20,3 % au début de 2009. Depuis, toutefois, le ratio dette/actifs a sensiblement reculé; s'établissant à 18,2 % à la fin de 2014, soit l'un des niveaux les plus proches qu'il n'ait jamais été de sa moyenne à long terme de 17,3 % depuis la fin de la récession. Ce recul, qui s'est opéré principalement au cours des deux dernières années, laisse penser que les ménages ont accumulé leurs actifs à un rythme plus rapide que celui de l'accroissement de leur dette, ce qui a contribué à leur enrichissement. La résilience des ménages en cas de chocs économiques et financiers s'en trouve renforcée, puisqu'une moindre part des actifs devrait alors être liquidée pour rembourser la dette. On a observé une tendance positive similaire à l'égard du ratio crédit à la consommation/actifs financiers, qui a baissé à 9,3 % à la fin de 2014, un niveau très proche de celui observé avant la dernière récession. Même si le ratio prêts hypothécaires résidentiels/actifs résidentiels n'a pas affiché une tendance nette à la baisse, il s'est révélé stable au cours des trois dernières années, oscillant autour de 61 % (Figure 16, graphique du haut).

Figure 16 - Dette des ménages par rapport au revenu et aux actifs

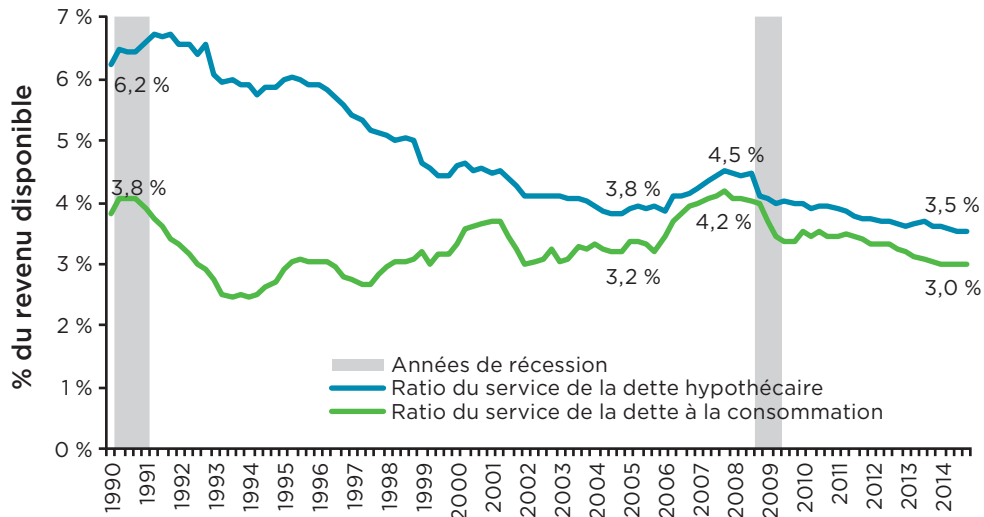


Source : Tableaux CANSIM 378-0121 et 378-0123. Calculs de CPA Canada.

Bien que le ratio dette/revenu ait atteint un niveau record en 2014, il a augmenté beaucoup plus lentement depuis les quatre dernières années, passant de 158,2 % à 163,3 % entre la fin de 2010 et la fin de 2014. Cette progression d'à peine 5 points de pourcentage contraste fortement avec le bond de plus de 50 points de pourcentage qu'avait fait cet indicateur entre 2001 et 2010 (Figure 16, graphique du bas). Lorsque le ratio dette/revenu est élevé, on peut penser que la vulnérabilité à court terme des ménages s'accroît du fait qu'ils deviennent plus susceptibles d'accuser des retards sur le remboursement de leur dette, particulièrement si leur portefeuille d'actifs comporte une large part d'actifs qui sont immobilisés ou dont les cours sont très volatils. La croissance sensiblement plus lente du ratio dette/revenu vient ralentir la croissance de la vulnérabilité à court terme des ménages et leur risque de défaut qui pourrait déboucher sur une diminution de leur richesse.

Le ratio du service de la dette indique le coût actuel du service de la dette et évalue la capacité d'un ménage à honorer ses obligations d'emprunt. Le ratio du service de la dette, qui avait atteint un sommet de 7,7 % à la fin de la dernière récession, a continué de baisser de manière constante pour s'établir à 6,9 % à la fin de 2014. Cette tendance à la baisse s'est manifestée tant à l'égard des prêts hypothécaires que des prêts à la consommation, avec une intensité comparable dans les deux cas (Figure 17). Elle résulte largement de la baisse globale des taux d'intérêt observée ces dernières années, qui a permis aux ménages de réduire le poids du service de la dette, soit en bénéficiant directement de cette baisse dans le cas de prêts à taux variable, soit en renégociant des contrats à taux fixe.

Figure 17 – Ratio du service de la dette des ménages



Source : Tableau CANSIM 380-0073. Calculs de CPA Canada.

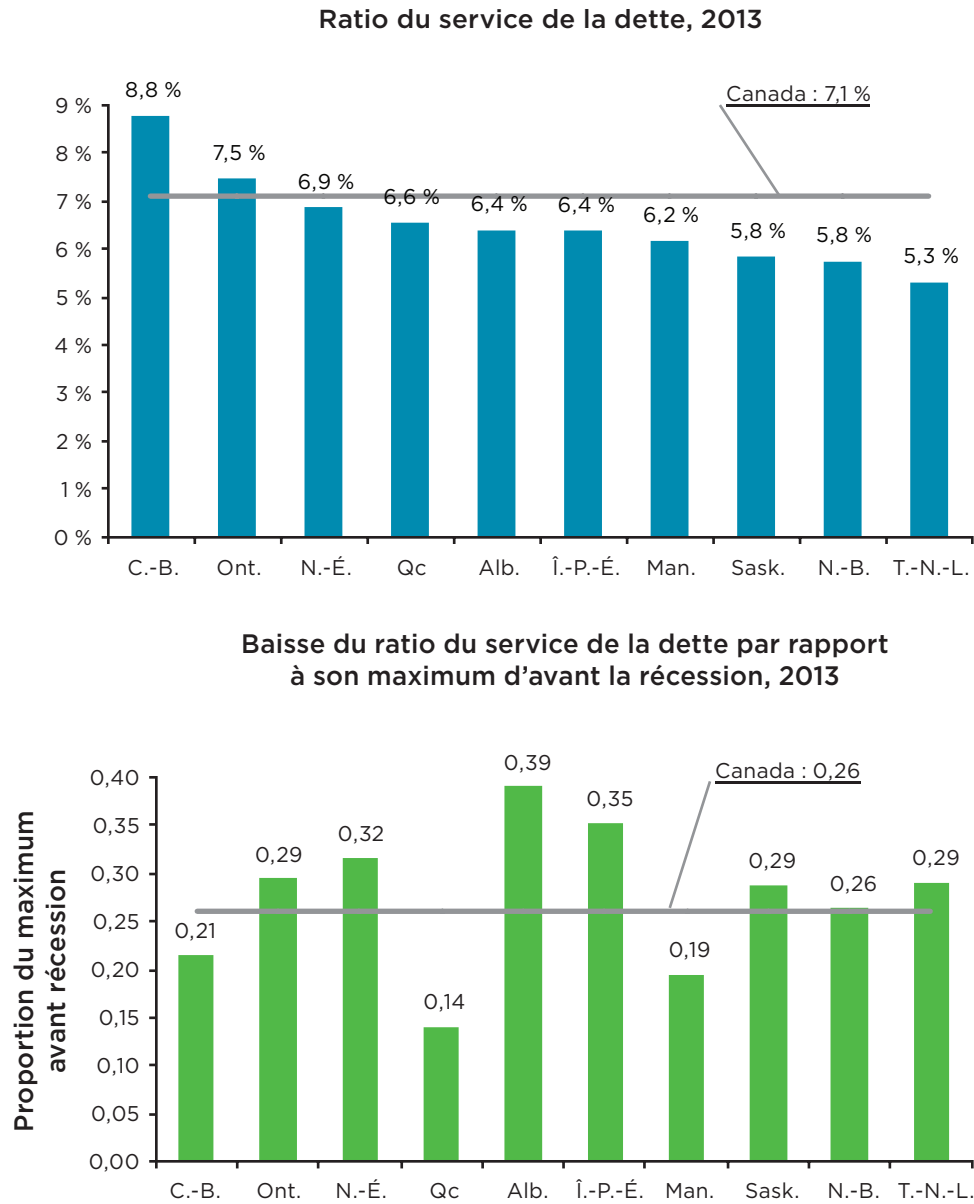
Compte tenu de l'information qui précède, il apparaît que l'expansion de la dette des ménages a ralenti considérablement au cours des dernières années et que la plupart des indicateurs auxquels on recourt pour mesurer l'ampleur de l'endettement des ménages affichent une certaine forme d'amélioration ou de stabilisation. Il importe toutefois de reconnaître que le rythme d'expansion de la dette (ajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique) et le ratio dette/revenu se sont élevés, quoique légèrement, au cours des deux derniers trimestres de 2014. Compte tenu de l'incertitude qui caractérise actuellement les perspectives économiques, ce revirement naissant de la tendance pourrait indiquer une nouvelle vague d'expansion de la dette des ménages.

4.4. Variations provinciales de l'endettement des ménages

Le revenu des ménages et la croissance économique ne sont pas répartis également entre les régions du Canada et cela influe sur le niveau d'endettement des ménages dans les différentes provinces. La diversité culturelle de même que le clivage rural-urbain peuvent aussi influencer les habitudes et l'état d'esprit des gens à l'égard de leurs finances.

Il existe des différences évidentes entre les provinces en ce qui touche le ratio du service de la dette. Par exemple, la Colombie-Britannique est la province où le poids du service de la dette des ménages était le plus élevé en 2013 (dernière période pour laquelle des données sont disponibles au moment de rédiger le présent rapport). Les ménages de cette province consacraient 8,8 % de leur revenu disponible au paiement des intérêts sur leur dette globale. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que le poids du service de la dette des ménages était le moins élevé cette année-là, les résidents n'y ayant consacré que 5,3 % de leur revenu disponible (Figure 18, graphique du haut). Il est à noter que les disparités régionales reflètent une tendance à plus long terme : au cours des deux dernières décennies, la Colombie-Britannique a toujours affiché le ratio du service de la dette le plus élevé, suivie à une certaine distance par l'Ontario.

Figure 18 – Poids du service de la dette par province



Note (graphique du bas) : Le maximum antérieur à la récession est défini comme étant le niveau le plus élevé du ratio du service de la dette observé entre 2007 et 2009. Les différents éléments figurant sur l'axe horizontal sont présentés dans le même ordre que sur le graphique du haut.

Source : Tableau CANSIM 384-0042. Calculs de CPA Canada (graphique du bas).

Épousant la tendance nationale, le ratio du service de la dette a baissé dans toutes les provinces comparativement au sommet atteint avant la récession; toutefois, cette baisse est loin d'avoir été la même dans toutes les régions. Les ménages albertains ont été les plus avantageux. À la fin de 2013, le ratio du service de la dette avait perdu plus du tiers du maximum antérieur à la récession. En revanche, au cours de la même période, le poids du service de la dette des Québécois n'a perdu qu'un dixième environ (Figure 18, graphique du bas).

Pour mieux faire ressortir les disparités provinciales concernant la dette des ménages, les ratios dette/actifs et dette/revenu peuvent être établis pour chaque province à partir des données de Statistique Canada tirées de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) et des Comptes provinciaux et territoriaux de 1999 et de 2012⁹. Ces ratios montrent les variations régionales du niveau d'endettement des ménages et le sens de leur évolution, plutôt que le niveau d'endettement proprement dit. Les ratios présentés dans la présente section sont établis à partir d'un ensemble de données différent de celui utilisé pour le calcul des ratios présentés à la Figure 16 et, de ce fait, ne peuvent être comparés directement.

Le ratio dette/actifs et le ratio dette/revenu ont tous les deux augmenté dans toutes les provinces entre 1999 et 2012. C'est à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta que le ratio dette/actifs s'est élevé le plus au cours de cette période. Le ratio dette/revenu a quant à lui connu sa croissance la plus rapide en Nouvelle-Écosse et en Alberta (Figure 19). Malgré les importantes variations régionales des ratios servant d'indicateurs de l'endettement des ménages, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse se sont invariablement classées parmi les cinq provinces les plus endettées en 2012 compte tenu des ratios dette/actifs et dette/revenu et du ratio du service de la dette. L'Ontario s'est classé parmi les cinq provinces les plus endettées compte tenu de deux de ces trois indicateurs.

9 L'Enquête sur la sécurité financière (ESF) a également été effectuée en 2005; toutefois, les données produites pour cette année-là ne fournissent de l'information que pour trois provinces sur dix concernant le total des actifs et des dettes des ménages. L'année 2005 a donc été exclue de notre analyse.

Figure 19 – Dette des ménages par rapport au revenu et aux actifs, par province, 2012



Note (graphique du bas) : Les différents éléments figurant sur l'axe horizontal sont présentés dans le même ordre que sur le graphique du haut.

Source : Tableaux CANSIM 205-0002 et 384-0042. Calculs de CPA Canada.

CHAPITRE 5

Conclusions

L'analyse effectuée dans les chapitres précédents nous donne un aperçu du regard que portent les ménages sur leur bien-être économique et le niveau de leurs difficultés financières. Un certain nombre de conclusions peuvent être tirées de cette analyse.

Les ménages ne reconnaissent pas immédiatement les signes de l'intensification de leur vulnérabilité financière à moins d'être touchés directement.

Exception faite des Albertains qui sont directement touchés par la baisse récente des cours du pétrole, la plupart des ménages canadiens ne considèrent pas que le fléchissement des cours du pétrole, du prix de l'essence et des taux d'intérêt peut avoir une incidence négative sur leur bien-être financier. Pourtant, une proportion considérable des ménages croient qu'une détérioration des perspectives économiques les pousserait à emprunter davantage et à épargner moins. Pour certains ménages, l'absence de patrimoine et le recours aux marges de crédit hypothécaire pourraient contribuer à aggraver la situation. Le fait que les résultats des sondages effectués au printemps 2014 et à l'hiver 2015 soient pratiquement identiques montre que les ménages n'ont pas modifié leur comportement ni leur état d'esprit.

Le fait d'avoir conscience d'une sensibilité à des chocs financiers précis ne mène pas à l'adoption d'habitudes financières plus prudentes.

Dans l'ensemble, les ménages reconnaissent qu'une diminution de leur revenu ou de la valeur de leurs actifs les obligerait à modifier leurs habitudes financières. Ils sont toutefois peu nombreux à prendre des mesures qui les aideraient à atténuer leur vulnérabilité sur le plan financier, notamment se doter d'un fonds de réserve spécial en cas d'urgences

financières, rembourser en partie le solde impayé de leur dette de manière régulière, épargner de manière assidue, se tenir au courant de la valeur de leur patrimoine et surveiller l'évolution des conditions externes en matière d'économie et de réglementation.

Les ménages ne semblent pas être en difficulté financière actuellement

L'intensité extrême des tensions financières dont témoignait le nombre de cas d'insolvabilité des consommateurs a diminué. De plus, quantité de ménages évaluent favorablement leur bien-être financier actuel et l'évolution de leur richesse au cours des dernières années. Les ménages à revenu modéré et les jeunes ménages, cependant, ont davantage de difficultés financières que les autres groupes. La diminution des cas d'insolvabilité des consommateurs, la croissance vigoureuse de la richesse des ménages et la modération relative du rythme d'expansion de la dette observées ces dernières années peuvent nourrir la confiance (ou la présomption) qui s'exprime dans le comportement financier des ménages.

Les écarts semblent importants entre les régions en ce qui concerne l'endettement des ménages, mais il est difficile d'en faire le suivi

Les données statistiques accessibles au public ne permettent pas de faire une analyse convenable et raisonnable de la distribution de l'endettement, des actifs et de la richesse des ménages entre les provinces. Les écarts régionaux au chapitre des coûts du service de la dette, de la variation du revenu disponible des ménages, et du nombre de cas d'insolvabilité des consommateurs laissent croire que la perspective pancanadienne ne permet pas de discerner les disparités importantes entre les régions.

Les conclusions de notre étude nous amènent à croire que les ménages devraient s'intéresser à leur éducation financière et travailler à développer leur esprit critique, épargner, dépenser avec prudence et sortir de l'endettement. Manifestement, ils doivent également se concentrer plus attentivement sur les signes indiquant des changements dans l'économie et se préparer à réagir de manière plus opportune. Cette approche prend tout son sens lorsqu'on prend conscience du choix plutôt restreint d'outils de politique publique susceptibles d'avoir une incidence sur les habitudes d'emprunt des ménages.

Les responsables de l'élaboration des politiques ont trois options qui peuvent leur permettre d'influencer le niveau de l'endettement des ménages. La première option consiste en une réglementation macroprudentielle; en général nous pensons à des mesures telles que la limitation de la période d'amortissement hypothécaire, la fixation d'un plafond à l'égard du ratio prêt/

valeur et l'établissement de critères de qualification concernant le service de la dette. La deuxième option comprend des mesures fiscales comme les impôts fonciers et le droit à la déduction fiscale des intérêts. La troisième option a trait à la politique monétaire et serait concrétisée au moyen de changements apportés au taux directeur.

Un certain nombre de mesures ont été mises en oeuvre au Canada pour s'attaquer à l'endettement des ménages. Depuis 2008, le gouvernement a resserré à quatre reprises les règles régissant l'assurance hypothécaire pour soutenir la pérennité des marchés des hypothèques et de l'habitation : il a notamment limité les périodes d'amortissement, fixé des plafonds pour le ratio prêt/valeur à l'égard des nouvelles hypothèques, modifié les critères de qualification concernant le service de la dette et amélioré les pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires dans les établissements financiers sous réglementation fédérale.

Dans l'ensemble, les mesures visant à réduire l'endettement qui ont été appliquées au Canada ont été vues comme étant efficaces et leur incidence a augmenté avec le temps¹⁰. L'efficacité de la fixation d'un plafond à l'égard du ratio prêt/valeur est tributaire du taux d'intérêt (l'effet s'accroît avec la hausse du taux) et pourrait se révéler réduite dans l'environnement actuel où les taux sont peu élevés. De plus, toute mesure de politique publique (à l'exception du taux cible de la Banque du Canada) ne toucherait qu'une fraction des ménages endettés et pourrait ne pas avoir l'effet souhaité sur le niveau global de l'endettement des ménages.

Pour toutes ces raisons, il importe aujourd'hui plus que jamais que les ménages canadiens se montrent attentifs aux indicateurs économiques et qu'ils se chargent individuellement de prendre les mesures financières qui leur permettront de se protéger contre les chocs économiques.

10 Fonds monétaire international, *2012 Article IV Consultation – Canada, Selected Issues*, rapport sur le pays n° 13/41, 2013.

CHAPITRE 6

Annexe A : Méthodologie du sondage et définitions choisies

Le sondage d'opinion a été effectué une première fois au printemps 2014, puis répété au cours de l'hiver 2015. Les questionnaires utilisés pour 2014 et 2015 ont été conçus de manière à permettre la comparaison des résultats entre les deux phases du sondage pour la plupart des questions. L'échantillonnage a été établi de façon à assurer l'exécution du processus de sondage en ligne auprès de répondants constituant un échantillon représentatif d'adultes canadiens âgés de 25 ans ou plus. Les entrevues ont été menées auprès de ménages des dix provinces canadiennes. L'échantillon constitué pour le sondage de 2014 regroupait 2 006 répondants avec une erreur d'échantillonnage de plus ou moins 2,19 % à un niveau de confiance de 95 % (19 fois sur 20); l'échantillon constitué pour le sondage de 2015 regroupait quant à lui 1 500 répondants avec une erreur d'échantillonnage de plus ou moins 2,53 % à un niveau de confiance de 95 % (19 fois sur 20). Les données ont été pondérées statistiquement de façon à refléter la répartition exacte de la population canadienne par régions, âges, sexes et revenus établie par l'*Enquête nationale auprès des ménages de 2011* de Statistique Canada. Le profil des répondants de la phase de 2015 du sondage est présenté au Tableau 1; le profil des répondants de la phase de 2014 est pratiquement le même que celui des répondants de la phase de 2015.

Tableau 1 – Profil des répondants, sondage de 2015

Caractéristiques	Proportion de l'échantillon total (en %)	Caractéristiques	Proportion de l'échantillon total (en %)
Âge		Revenu du ménage	
25 – 34 ans	18,4 %	Moins de 30 000 \$	22,3 %
35 – 44 ans	19,1 %	30 000 \$ – 49 999 \$	18,6 %
45 – 54 ans	22,7 %	50 000 \$ – 79 999 \$	22,3 %
55 – 64 ans	18,7 %	80 000 \$ – 99 999 \$	10,9 %
65 ans ou plus	21,1 %	100 000 \$ – 124 999 \$	9,5 %
Secteur géographique		125 000 \$ – 149 999 \$	6,0 %
Colombie-Britannique	13,5 %	150 000 \$ ou plus	10,3 %
Alberta	10,5 %	Sexe	
Saskatchewan et Manitoba	6,4 %	Masculin	48,2 %
Ontario	38,2 %	Féminin	51,8 %
Québec	24,2 %		
Provinces de l'Atlantique	7,2 %		

Des définitions ont été élaborées pour préserver l'uniformité du traitement et de l'analyse des résultats du sondage. Elles sont présentées ci-après.

Groupe d'âge

- Les jeunes ménages comprennent les répondants au sondage qui ont moins de 35 ans.
- Les ménages d'âge moyen comprennent les répondants qui ont entre 35 et 54 ans.
- Les ménages âgés comprennent les répondants qui ont 55 ans ou plus.

Groupe de revenu

- Les ménages à revenu modéré sont ceux dont le revenu annuel est inférieur à 50 000 \$.
- Les ménages à revenu moyen sont ceux dont le revenu annuel se situe entre 50 000 \$ et 124 999 \$.

- Les ménages à revenu élevé sont ceux dont le revenu annuel est de 125 000 \$ ou plus.

Situation quant à la retraite

- Les ménages retraités sont ceux dont le répondant et son conjoint (s'il y a lieu) ont indiqué qu'ils étaient à la retraite.
- Les ménages non retraités sont ceux dont au moins un des membres a indiqué qu'il n'était pas à la retraite.

Situation quant à la propriété

- Les ménages propriétaires sont ceux qui possèdent une résidence principale ou une propriété résidentielle autre qu'une résidence principale (que ceux-ci détiennent ou non une hypothèque).
- Les ménages non propriétaires sont ceux qui ne possèdent pas de résidence principale ni de propriété résidentielle autre qu'une résidence principale.

Richesse

Différence entre la valeur totale des actifs du ménage (actifs financiers et non financiers) et la dette totale du ménage (crédit hypothécaire et crédit à la consommation). La classification des ménages selon qu'ils ont de la richesse ou non repose sur l'évaluation faite par les ménages eux-mêmes d'après la définition énoncée ci-dessus.

CHAPITRE 7

Annexe B : Questions du sondage

**[PROG: SHOW SURVEY IN FRENCH IF RESPONDENT IS FROM QUÉBEC,
ALL ELSE SHOW IN ENGLISH]**

Q. 1 Dans quel groupe d'âge vous situez-vous? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Moins de 25 ans **[PROG: THANK AND TERMINATE]**
2. 25 à 34 ans
3. 35 à 44 ans
4. 45 à 54 ans
5. 55 à 64 ans
6. 65 ans ou plus

Veillez noter que les questions du sondage portent sur l'ensemble de votre ménage, et non sur vous personnellement.

Q. 2 Comment qualifieriez-vous la situation financière de votre ménage ces jours-ci? Diriez-vous que votre ménage... (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. est à l'aise?
2. s'en tire bien?
3. s'en tire tout juste?
4. éprouve certaines difficultés?
5. éprouve de grandes difficultés?
6. Je ne sais pas.

Q. 3 Lesquelles des mesures suivantes diriez-vous que votre ménage prend régulièrement (p. ex. chaque semaine, toutes les deux semaines, tous les mois)? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG: RANDOMIZE]

1. Limiter ses dépenses à un certain montant ou à un certain pourcentage de son revenu
2. Faire le suivi de ses dépenses
3. Respecter son budget
4. Épargner (p. ex. pour la retraite, les études, les mauvais jours, une dépense importante)
5. Effectuer des placements financiers (p. ex. dans des fonds communs, des actions, des obligations, des CPG, des comptes d'épargne)
6. Prendre des mesures pour réduire au minimum l'intérêt sur les dettes
7. Prendre des mesures pour prévenir les fraudes financières
8. Rembourser une portion des dettes impayées
9. Aucune de ces réponses **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE. ANCHOR]**

Q. 4 Votre ménage s'est-il fixé des objectifs financiers précis qu'il aimerait atteindre dans un délai donné? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Oui, il a établi un plan financier par écrit.
2. Oui, il a établi un plan financier, mais ne l'a pas fait par écrit.
3. Non
4. Je ne sais pas.

Q. 5 Votre ménage dispose-t-il d'un fonds de réserve spécial en cas d'urgence ou d'imprévu financier (c.-à-d. en plus des épargnes destinées à d'autres fins)?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

[PROG: IF "NO" OR "DON'T KNOW" IN Q. 5, SKIP TO Q. 7]

Q. 6 Pendant combien de temps le fonds d'urgence permettrait-il à votre ménage de régler les dépenses courantes? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Moins d'une semaine
2. Une à deux semaines
3. Trois à quatre semaines
4. Un à deux mois
5. Trois à quatre mois
6. Cinq à six mois
7. Plus de six mois

Tout au long du sondage, on entend par « dette totale du ménage » le crédit hypothécaire et le crédit à la consommation (p. ex. prêts automobiles, soldes de cartes de crédit, prêts sur salaire, emprunts par marges de crédit). Par « actif total du ménage », on entend les actifs financiers (p. ex. fonds communs de placement, obligations, CPG, liquidités, actifs de retraite privés) et les actifs non financiers (p. ex. propriétés résidentielles et non résidentielles, terrains, biens de consommation, machines et équipement).

Q. 7 Votre ménage a-t-il actuellement un solde impayé sur l'un ou l'autre des types de prêts (p. ex. emprunt hypothécaire, prêt-automobile, carte de crédit, prêt sur salaire, marge de crédit)?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

Q. 8 Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, dans l'ensemble, le niveau de dette de votre ménage...?

1. A beaucoup diminué
2. A un peu diminué
3. Est resté sensiblement le même
4. A un peu augmenté
5. A beaucoup augmenté
6. Votre ménage n'a pas eu de dette au cours des trois dernières années.

Q. 9 Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre situation actuelle? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. La dette totale de mon ménage est supérieure à la valeur de ses actifs.
2. La dette totale de mon ménage est à peu près égale à la valeur de ses actifs.
3. La dette totale de mon ménage est inférieure à la valeur de ses actifs.

Q. 10 Si vous pensez au niveau de richesse actuel de votre ménage, comment l'évalueriez-vous comparativement à il y a trois ans? Diriez-vous que le niveau de richesse de votre ménage est...?

La richesse fait référence à la différence entre la valeur de l'actif total du ménage et celle de sa dette totale. (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Beaucoup plus élevé aujourd'hui qu'il y a trois ans
2. Un peu plus élevé aujourd'hui qu'il y a trois ans
3. Environ le même aujourd'hui qu'il y a trois ans
4. Un peu moins élevé aujourd'hui qu'il y a trois ans
5. Nettement moins élevé aujourd'hui qu'il y a trois ans

Q. 11 Quel énoncé décrit le mieux à quand remonte la dernière fois où vous ou d'autres membres de votre ménage avez calculé la richesse du ménage? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Au cours du dernier mois
2. Il y a environ trois mois.
3. Il y a environ six mois.
4. Il y a environ un an.
5. Il y a plus d'un an.
6. Je ne m'en souviens pas.
7. Jamais

Q. 12 Lesquels des genres de changements suivants surveillez-vous généralement, vous ou d'autres membres de votre ménage? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG: RANDOMIZE, ANCHOR NONE AND DON'T KNOW]

1. Changements du marché de l'habitation
2. Changements de la bourse
3. Changements des taux d'intérêt
4. Changements des taux d'inflation
5. Changements fiscaux (p. ex. changements relatifs à l'impôt sur le revenu des particuliers, à l'impôt sur les gains en capital ou aux crédits d'impôt)
6. Changements du marché du travail
7. Changements du système de pensions
8. Aucune de ces réponses **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE]**
9. Je ne sais pas. **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE]**

Q. 13 Comment évalueriez-vous le niveau d'autodiscipline financière de votre ménage? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Très élevé
2. Relativement élevé
3. Plus ou moins élevé
4. Ni élevé ni faible
5. Plus ou moins faible
6. Relativement faible
7. Très faible
8. Je ne sais pas.

Q. 14 Votre ménage possède-t-il l'un ou l'autre des biens résidentiels suivants? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

1. Résidence principale
2. Structure résidentielle autre que la résidence principale (p. ex. chalet, résidence secondaire, immeuble de placement)
3. Aucune de ces réponses **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE]**

[PROG: IF "YES" IN BOTH "PRINCIPAL RESIDENCE" AND "RESIDENTIAL STRUCTURES", ASK S1]

[IF YES TO ONLY "PRINCIPAL RESIDENCE" OR ONLY "RESIDENTIAL STRUCTURE", SKIP TO Q. 15]

[PROG: IF "NONE OF THE ABOVE", SKIP TO Q. 34]

S1 Vous avez indiqué que votre ménage compte, au nombre de ses actifs, une résidence principale et une autre structure résidentielle. Laquelle de ces propriétés rapporterait la plus forte somme à votre ménage si elle était vendue aujourd'hui? Est-ce votre... (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. résidence principale?
2. structure résidentielle autre que la résidence principale?

Q. 15 Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le pourcentage que votre ménage détient de la valeur nette de votre propriété résidentielle?

Le pourcentage que votre ménage détient de la valeur nette de votre propriété correspond à la différence entre la valeur marchande actuelle de la propriété et le montant de la dette liée à cette propriété (p. ex. emprunt hypothécaire et marge de crédit hypothécaire). (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse pour chaque élément.)

[PROG: GRID ACROSS THE TOP, LIST DOWN THE SIDE. INCLUDE AT TOP ONLY PRINCIPAL RESIDENCE OR RESIDENTIAL STRUCTURE IF OWNED AT Q.14]

1. Résidence principale
 2. Structure résidentielle autre que la résidence principale
-
1. 0 %
 2. 1 % à 9 %
 3. 10 % à 19 %
 4. 20 % à 34 %
 5. 35 % à 49 %
 6. 50 % à 74 %
 7. 75 % à 99 %
 8. 100 %
 9. Je ne sais pas.
 10. Le ménage n'est pas propriétaire de ce bien. **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE]**

Q. 16 Lesquels des énoncés suivants décrivent les conséquences qu'entraînerait probablement pour votre ménage une baisse de 15 % du prix de votre propriété résidentielle sur le marché? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes pour chaque élément.)

**[PROG: GRID ACROSS THE TOP, RANDOMIZE LIST DOWN THE SIDE
INCLUDE AT TOP ONLY PRINCIPAL RESIDENCE OR RESIDENTIAL
STRUCTURE IF OWNED AT Q.14]**

1. Résidence principale
 2. Structure résidentielle autre que la résidence principale
-
1. Il devra accroître son épargne régulière (p. ex. chaque semaine ou chaque mois).
 2. Il devra réduire ses dépenses.
 3. Il ne sera pas en mesure de vendre cette propriété.
 4. Il aura moins d'épargnes à la retraite.
 5. Il aura une capacité d'emprunt réduite.
 6. Il ressentira de l'inconfort sur le plan psychologique.
 7. L'entreprise familiale sera touchée.
 8. Autre **[PROG: ANCHOR]**
 9. Le ménage n'est pas propriétaire de ce bien. **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE. ANCHOR]**

Voici maintenant quelques questions supplémentaires sur votre propriété résidentielle. Si vous possédez plus d'une propriété résidentielle, veuillez répondre à ces questions en vous concentrant sur celle qui procurerait la plus forte somme à votre ménage si elle était vendue aujourd'hui.

Q. 17 Quelles sont les principales raisons, parmi les suivantes, pour lesquelles vous êtes propriétaire de cette propriété?

(Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG: RANDOMIZE]

1. Elle procure un meilleur rapport qualité-prix qu'une location.
2. Une propriété louée ne peut pas offrir les caractéristiques souhaitables (p. ex. emplacement, type d'habitation, taille, autres particularités).
3. Elle aide mon ménage à accumuler de la richesse.
4. Elle aide mon ménage à atténuer les risques associés à ses placements.
5. Elle procure (ou procurera) un avantage fiscal.
6. Elle fait partie du plan de retraite de mon ménage.
7. Elle contribue au sentiment de satisfaction personnelle (c.-à-d. la fierté d'être propriétaire).
8. Elle aide à bâtir un dossier de crédit.
9. Elle offre la possibilité de rénover/reconstruire selon nos goûts personnels.
10. Autre **[PROG: ANCHOR]**

Q. 18 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord pour dire que le fait d'être propriétaire de cette propriété... (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse pour chaque élément.)

[PROG: GRID ACROSS THE TOP, RANDOMIZE LIST DOWN THE SIDE]

1. Fortement d'accord
2. Relativement d'accord
3. Plus ou moins d'accord
4. Indécis
5. Plus ou moins en désaccord
6. Relativement en désaccord
7. Fortement en désaccord

1. empêche votre ménage d'envisager des emplois dans d'autres villes/régions?
2. met les finances de votre ménage à rude épreuve en raison des coûts d'entretien et de réparation?
3. représente un fardeau pour ce qui est du temps qu'il faut y consacrer?
4. représente un fardeau sur le plan psychologique?

Q. 19 Votre ménage détient-il actuellement un emprunt hypothécaire sur cette propriété? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

[PROG: IF "NO", "DON'T KNOW" IN Q. 19, SKIP TO Q. 21]

Q. 20 Quel énoncé décrit le mieux la principale raison pour laquelle vous avez contracté un ou plusieurs emprunts hypothécaires pour cette propriété? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse pour chaque élément.)

[PROG: GRID ACROSS THE TOP, RANDOMIZE LIST DOWN THE SIDE]

1. Première et seule hypothèque
2. Hypothèque de deuxième rang
3. Hypothèque de troisième rang

1. Pour permettre l'achat de cette propriété
2. Pour refinancer ou consolider d'autres engagements en matière de crédit
3. Pour rénover ou agrandir cette propriété
4. Pour permettre l'achat d'un autre bien ou la réalisation d'un placement
5. Pour permettre de régler les dépenses courantes
6. Pour aider un membre de la famille à acheter une maison
7. Pour aider un membre de la famille à effectuer une dépense importante autre que l'achat d'une maison
8. En lien avec une entreprise
9. Autre **[PROG: ANCHOR]**
10. Le ménage ne détient pas d'emprunt hypothécaire de deuxième rang sur cette propriété. **[PROG: ANCHOR. MUTUALLY EXCLUSIVE FOR SECOND MORTGAGE]**
11. Le ménage ne détient pas d'emprunt hypothécaire de troisième rang sur cette propriété. **[PROG: ANCHOR. MUTUALLY EXCLUSIVE FOR THIRD MORTGAGE]**

Q. 21 Votre ménage a-t-il détenu un emprunt hypothécaire sur cette autre propriété par le passé? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

[PROG: IF "NO", "DON'T KNOW" IN BOTH Q. 19 AND Q. 21, SKIP TO Q. 26]

Q. 22 En ce qui concerne votre emprunt hypothécaire actuel (ou votre emprunt hypothécaire actuel à la valeur la *plus élevée* si vous en avez plus d'un pour un seul ou plusieurs immeubles résidentiels), avez-vous une assurance prêt hypothécaire?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

Q. 23 En ce qui concerne votre emprunt hypothécaire actuel (ou votre emprunt hypothécaire actuel à la valeur la *plus élevée* si vous en avez plus d'un pour un seul ou plusieurs immeubles résidentiels), avez-vous au cours des trois dernières années... (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG: RANDOMIZE]

1. refinancé l'emprunt avant l'échéance pour profiter d'un taux d'intérêt plus bas?
2. refinancé l'emprunt en diminuant la période d'amortissement (c.-à-d. la durée de l'emprunt jusqu'au remboursement complet)?
3. refinancé l'emprunt en augmentant la période d'amortissement (c.-à-d. la durée de l'emprunt jusqu'au remboursement complet)?
4. effectué des paiements hypothécaires plus élevés ou versé un montant forfaitaire pour rembourser l'emprunt plus rapidement?
5. Aucune de ces réponses **[PROG: ANCHOR. MUTUALLY EXCLUSIVE]**

Q. 24 En ce qui concerne votre emprunt hypothécaire actuel (ou tous vos emprunts hypothécaires actuels si vous en avez plus d'un), dans quelle mesure est-il facile pour votre ménage d'effectuer les paiements hypothécaires? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Les paiements sont effectués sans problème.
2. Les paiements sont effectués, mais il arrive que ce soit difficile.
3. Les paiements sont effectués, mais c'est toujours difficile.
4. Les paiements sont parfois effectués en retard.
5. Les paiements sont toujours effectués en retard.
6. Une personne extérieure au ménage effectue les paiements hypothécaires.
7. Je ne sais pas.

Q. 25 Si le revenu de votre ménage diminuait de 25 % et que cette baisse durerait au moins trois mois, que feriez-vous pour continuer à effectuer vos paiements hypothécaires? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG: RANDOMIZE]

1. Utiliser des liquidités ou l'argent d'un compte courant
2. Utiliser l'argent d'un compte d'épargne
3. Vendre un bien
4. Réduire les dépenses
5. Présenter une réclamation au titre d'une assurance prêt hypothécaire, le cas échéant
6. Utiliser une carte de crédit ou une marge de crédit
7. Réhypothéquer la propriété résidentielle ou contracter un emprunt garanti par cette propriété
8. Conclure un arrangement avec les créanciers pour payer moins ou reporter des paiements
9. Emprunter de l'argent à des parents et amis
10. Demander aux parents et amis d'aider en donnant de l'argent
11. Accroître le revenu en occupant un deuxième emploi ou en augmentant le nombre d'heures de travail dans l'emploi existant
12. Le ménage n'arriverait pas à joindre les deux bouts. **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE. ANCHOR]**

13. Le ménage ne prendrait aucune mesure parce que son revenu continuera à être suffisant pour lui permettre d'effectuer ses paiements hypothécaires. **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE. ANCHOR]**
14. Cela ne peut pas arriver, car le revenu est tout à fait sûr. **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE. ANCHOR]**
15. Autre **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE. ANCHOR]**
16. Je ne sais pas. **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE. ANCHOR]**

Q. 26 Votre ménage a-t-il une marge de crédit hypothécaire?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

[PROG: IF "NO", "DON'T KNOW" IN Q. 26 SKIP TO Q. 36]

Q. 27 Votre ménage a-t-il plus d'une marge de crédit hypothécaire?

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas.

Q. 28 Parmi les fourchettes suivantes, dans laquelle se situe la limite de crédit de la marge de crédit hypothécaire de votre ménage (ou de la marge de crédit hypothécaire à la valeur la *plus élevée* si votre ménage en a plus d'une)? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Moins de 5 000 \$
2. 5 000 \$ à 9 999 \$
3. 10 000 \$ à 19 999 \$
4. 20 000 \$ à 29 999 \$
5. 30 000 \$ à 49 999 \$
6. 50 000 \$ à 74 999 \$
7. 75 000 \$ à 99 999 \$
8. 100 000 \$ à 149 999 \$
9. 150 000 \$ à 199 999 \$
10. Plus de 200 000 \$
11. Je ne sais pas.

Q. 29 Parmi les fourchettes suivantes, dans laquelle se situe le solde impayé de la marge de crédit hypothécaire de votre ménage (ou de la marge de crédit hypothécaire à la valeur la *plus élevée* si votre ménage en a plus d'une)? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Moins de 5 000 \$
2. 5 000 \$ à 9 999 \$
3. 10 000 \$ à 19 999 \$
4. 20 000 \$ à 29 999 \$
5. 30 000 \$ à 49 999 \$
6. 50 000 \$ à 74 999 \$
7. 75 000 \$ à 99 999 \$
8. 100 000 \$ à 149 999 \$
9. 150 000 \$ à 199 999 \$
10. Plus de 200 000 \$
11. Je ne sais pas.
12. Le ménage n'a aucun solde impayé sur une marge de crédit hypothécaire.

Q. 30 En ce qui concerne les facteurs qui influencent vos décisions d'emprunt, quelle est la principale raison pour laquelle votre ménage a choisi d'emprunter au moyen d'une marge de crédit hypothécaire?

(Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

[PROG: RANDOMIZE]

1. Faible taux d'intérêt
2. Aucun calendrier de remboursement déterminé
3. Possibilité de rembourser seulement les intérêts
4. Facilité du processus d'approbation
5. Aucune approbation requise (c.-à-d. la marge de crédit hypothécaire était déjà disponible)
6. La marge de crédit hypothécaire était la seule option disponible.
7. Autre **[PROG: ANCHOR]**
8. Je ne sais pas. **[PROG: ANCHOR]**

Q. 31 En ce qui concerne la marge de crédit hypothécaire relativement à laquelle votre ménage a le solde impayé le plus élevé, quels énoncés décrivent le mieux à quelle fin le ménage a emprunté par l'entremise de cette marge de crédit? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG: RANDOMIZE]

1. Pour permettre l'achat d'une propriété résidentielle
2. Pour rénover ou agrandir une propriété résidentielle
3. Pour permettre l'achat d'un bien autre qu'une propriété résidentielle
4. Pour permettre d'effectuer une dépense importante (p. ex. études, vacances, dépenses de nature médicale)
5. Pour acheter des meubles ou des gros électroménagers
6. Pour permettre de régler les dépenses courantes
7. Pour refinancer ou consolider d'autres engagements en matière de crédit
8. Pour aider un membre de la famille à acheter une maison
9. Pour aider un membre de la famille à effectuer une dépense importante autre que l'achat d'une maison
10. En lien avec une entreprise
11. Autre **[PROG: ANCHOR]**
12. Je ne sais pas. **[PROG: ANCHOR]**
13. Le ménage n'a aucun solde impayé sur une marge de crédit hypothécaire. **[PROG: ANCHOR]**

Q. 32 En ce qui concerne la marge de crédit hypothécaire relativement à laquelle votre ménage a le solde impayé le plus élevé, quel énoncé décrit le mieux la façon dont le ménage rembourse cette marge de crédit hypothécaire? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

[PROG: RANDOMIZE]

1. Il effectue seulement les paiements minimums exigés.
2. Il effectue régulièrement des paiements qui couvrent les intérêts et le capital.
3. Il effectue sporadiquement des paiements à mesure que des fonds sont disponibles.
4. Il ne fait aucun paiement.
5. Autre **[PROG: ANCHOR]**
6. Je ne sais pas. **[PROG: ANCHOR]**
7. Le ménage n'a aucun solde impayé sur une marge de crédit hypothécaire. **[PROG: ANCHOR]**

Q. 33 En ce qui concerne les changements nets qui ont touché votre ou vos marges de crédit hypothécaires au cours des 12 derniers mois, avez-vous... (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. accru le solde total impayé de votre ou vos marges de crédit hypothécaires?
2. maintenu le solde total impayé de votre ou vos marges de crédit hypothécaires au même niveau?
3. réduit le solde total impayé de votre ou vos marges de crédit hypothécaires?

[PROG: SKIP TO Q. 36]

Q. 34 Vous avez indiqué que votre ménage n'est pas actuellement propriétaire de sa résidence principale ni d'aucune autre structure résidentielle. Votre ménage a-t-il déjà été propriétaire de ce type de biens? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

1. Oui, il a déjà été propriétaire de sa résidence principale.
2. Oui, il a déjà été propriétaire d'une structure résidentielle autre que sa résidence principale.
3. Non **[PROG: MUTUALLY EXCLUSIVE]**

[PROG: IF "YES" IN Q. 34, SKIP TO Q. 36]

Q. 35 Quels énoncés décrivent le mieux pourquoi votre ménage a choisi de renoncer à être propriétaire d'une propriété résidentielle? (Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG: RANDOMIZE]

1. La situation familiale ne l'exige pas.
2. Les épargnes sont insuffisantes pour la mise de fonds initiale.
3. Le revenu est insuffisant pour permettre d'effectuer des paiements hypothécaires.
4. Le revenu est insuffisant pour permettre d'assumer les coûts d'entretien et de réparation de la propriété.
5. Le ménage préfère avoir la flexibilité nécessaire pour déménager dans une autre ville/région.
6. Le ménage préfère avoir de la flexibilité dans la gestion de ses finances.
7. Le ménage n'est pas prêt à assumer les responsabilités liées à la propriété.
8. Le ménage n'est pas intéressé à assumer les responsabilités liées à la propriété.
9. La conjoncture économique n'a pas été favorable à l'achat d'une propriété résidentielle.
10. Autre **[PROG: ANCHOR]**

[PROG: ASK ALL]

Q. 36 Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de prendre du retard dans l'un ou l'autre des types de paiements suivants?

(Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.)

[PROG: RANDOMIZE]

1. Paiement hypothécaire
2. Loyer
3. Remboursement de prêt bancaire
4. Paiement minimum requis sur une carte de crédit
5. Paiement minimum requis sur une marge de crédit hypothécaire
6. Paiement minimum requis sur une marge de crédit autre qu'hypothécaire
7. Services publics et autres factures
8. Autres engagements financiers **[PROG: ANCHOR]**
9. Je n'ai accusé de retard sur aucun paiement. **[PROG: ANCHOR, MUTUALLY EXCLUSIVE]**

Voici maintenant quelques questions portant sur la conjoncture économique actuelle.

Q. 37 Les prix internationaux du pétrole ont fortement chuté au cours des derniers mois; les prix de l'essence au Canada ont également diminué et certains taux d'intérêt ont également baissé. Selon vous, quelle incidence ces changements auront-ils sur le bien-être financier de votre ménage au cours des 12 prochains mois? Le bien-être financier de mon ménage... (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. sera considérablement amélioré
2. sera légèrement amélioré
3. demeurera pratiquement inchangé
4. empirera légèrement
5. empirera considérablement
6. Je ne sais pas **[PROG: ANCHOR]**
7. Je ne suis pas au courant de ces changements. **[PROG: ANCHOR]**

Q. 38 En ce qui concerne l'incidence que pourrait avoir la baisse du prix de l'essence et des taux d'intérêt sur les finances de votre ménage, veuillez indiquer dans quelle mesure il est probable que votre ménage fasse ce qui suit au cours des 12 prochains mois.

[PROG: GRID ACROSS THE TOP, RANDOMIZE LIST DOWN THE SIDE]

1. Fortement probable
 2. Relativement probable
 3. Plus ou moins probable
 4. Plus ou moins improbable
 5. Relativement improbable
 6. Fortement improbable
-
1. Emprunter plus qu'il n'était prévu initialement
 2. Rembourser le solde impayé des emprunts hypothécaires et des prêts plus rapidement qu'il n'était prévu initialement
 3. Accroître le rythme d'épargne actuel (p. ex. pour la retraite, les études, les temps difficiles, une dépense importante)
 4. Réduire le rythme d'épargne actuel (p. ex. pour la retraite, les études, les temps difficiles, une dépense importante)

Q. 39 Dans quelle province habitez-vous? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Colombie-Britannique
2. Alberta
3. Saskatchewan
4. Manitoba
5. Ontario
6. Québec
7. Nouveau-Brunswick
8. Nouvelle-Écosse
9. Île-du-Prince-Édouard
10. Terre-Neuve-et-Labrador

Q. 40 Combien de personnes de moins de 18 ans votre ménage compte-t-il?

(Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Aucune
2. Une
3. Deux
4. Trois
5. Quatre
6. Cinq
7. Six ou plus

Q. 41 Est-ce que vous et votre conjoint (s'il y a lieu) êtes à la retraite?

[PROG: GRID ACROSS THE TOP; LIST DOWN THE SIDE]

1. Oui
 2. Non
 3. Je n'ai pas de conjoint. [PROG: ALLOW OPTION ONLY FOR SPOUSE/PARTNER]
-
1. Vous
 2. Votre conjoint

Q. 42 Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu annuel total de votre ménage en 2014? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. Moins de 35 000 \$
2. 35 000 \$ à 49 999 \$
3. 50 000 \$ à 74 999 \$
4. 75 000 \$ à 99 999 \$
5. 100 000 \$ à 124 999 \$
6. 125 000 \$ à 149 999 \$
7. 150 000 \$ ou plus
8. Je ne sais pas.

Q. 43 Au cours des trois dernières années, diriez-vous que le revenu total de votre ménage...? (Veuillez ne sélectionner qu'une seule réponse.)

1. A beaucoup augmenté
2. A un peu augmenté
3. Est resté sensiblement le même
4. A un peu diminué
5. A beaucoup diminué
6. Je ne sais pas.

Merci de votre participation!

CHAPITRE 8

Bibliographie

1. ALEXANDER, C., D. BURLETON et D. PETRAMALA, *Tighter Mortgage Rules to Cool Debt Growth, but Higher Rates Ultimately Required*, Services économiques TD, rapport spécial, 2012.
2. ALPANDA, S. et S. ZUBAIRY, *Addressing Household Indebtedness: Monetary, Fiscal and Macroprudential Policy?*, Banque du Canada, document de travail 2014-58, décembre 2014.
3. AMERIKS, J. et coll., *Wealth Accumulation and the Propensity to Plan*, TIAA-CREF Institute, Working Paper Series, 2002.
4. ANDREWS, D. et A.C. SANCHEZ, *Drivers of Homeownership Rates in Selected OECD Countries*, document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 849, Éditions OCDE, 2011.
5. BAILLIU, J., K. KARTASHOVA et C. MEH, « Les emprunts et les dépenses des ménages au Canada », *Revue de la Banque du Canada - Hiver 2011-2012*, 23 février 2012.
6. BAKER, S.R., *How Did Household Balance Sheets Affect Consumption during the Great Recession?*, VOX, 19 janvier 2014.
7. BANQUE DU CANADA, *Rapport sur la politique monétaire - Avril 2012*, 18 avril 2012.
8. BANQUE DU CANADA, *Revue du système financier - Décembre 2014*, 10 décembre 2014.
9. BANQUE DU CANADA, *La politique monétaire et la reprise décevante*, discours prononcé par Carolyn Wilkins à la CFA Society Toronto, 22 septembre 2014.

10. BANQUE DU CANADA, *L'héritage de la crise financière : ce que nous savons et ce que nous ne savons pas*, discours prononcé par Stephen S. Poloz au Conseil canadien des sociétés publiques-privées, 3 novembre 2014.
11. BANQUE DU CANADA, *Rapport sur la politique monétaire - Janvier 2015*, 21 janvier 2015.
12. CHAWLA, R.K., « La répartition de la dette hypothécaire au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective - Été 2011*, Statistique Canada, 27 avril 2011.
13. CHRISTENSEN, I., « Dette hypothécaire et procyclicité sur le marché du logement », *Revue de la Banque du Canada - Été 2011*, 18 août 2011.
14. CRAWFORD, A. et U. FARUQUI, « Quels facteurs expliquent les tendances observées dans l'évolution de la dette des ménages canadiens? », *Revue de la Banque du Canada - Hiver 2011-2012*, 23 février 2012.
15. DOBBS, R., S. LUND, J. WOETZEL et M. MUTAFCHIEVA, *Debt and (Not Much) Deleveraging*, McKinsey Global Institute, 2015.
16. DYNAN, K.E. et D.L. KOHN, *The Rise in U.S. Household Indebtedness: Causes and Consequences*, Federal Reserve Board, Finance and Economic Discussion Series, n° 2007-37, 2007.
17. FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, *2012 Article IV Consultation - Canada, Selected Issues*, rapport sur le pays n° 13/41, 2013.
18. KARTASHOVA, K. et B. TOMLIN, *House Prices, Consumption and the Role of Non-Mortgage Debt*, Banque du Canada, document de travail 2013-2, janvier 2013.
19. LAFRANCE, A. et R. MACDONALD, *Valeur nette des ménages de 1970 à 2012 : comparaison entre le Canada et les États-Unis*, Statistique Canada, série de documents de recherche sur l'analyse économique, n° 94, mai 2014.
20. LE GOFF, P., *Taux de propriété et endettement des ménages*, Bibliothèque du Parlement, Direction de la recherche parlementaire, PRB 04-03F, 1^{er} avril 2004.
21. STATISTIQUE CANADA, *Valeurs des propriétés résidentielles, 2011*, Le Quotidien, 28 mai 2014.
22. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la sécurité financière, 2012*, Le Quotidien, 25 février 2014.